

Motion F présentée par Franck Pupunat

Socialistes, Altermondialistes, Écologistes

« Ils ont échoué parce qu'ils n'avaient pas commencé par le rêve »

Shakespeare

Par UTOPIA

Ce travail est le fruit des échanges entre les militants d'Utopia et des citoyens, universitaires, associatifs, syndicats et mouvements politiques, en France et à l'international. L'ensemble des positions prises au nom d'Utopia l'a été collectivement et démocratiquement, par la participation et le vote de tous en assemblée générale.

Nous invitons aujourd'hui tou-te-s les militant-e-s socialistes désireux-ses de résister, de penser la politique autrement et de porter un nouvel idéal, à signer cette motion et à nous rejoindre afin de poursuivre ce travail de réflexion et de construction.

Cette motion est téléchargeable sur notre site : www.mouvementutopia.org

Pour la signer, il suffit d'écrire à : utopiaps@mouvementutopia.org

Un résumé de cette motion est également disponible sur notre site.

Motion déposée par Franck Pupunat (membre titulaire du Conseil National, 01)

Les 350 premiers signataires, issus de 71 fédérations :

ACCIARI Evelyne 01, BEJOINT Mauricette 01, BOZONNET Nicole 01, CHIHAB Saïd 01, COLAS Hervé 01, COSTERG Roger 01, DJIRE Amadou 01, DRUT Delphine 01, DRUT GORJU Eliane 01, DUPERIER Gérard 01, ELIT Adel 01, GORJU Gilberte 01, JOUVRAY Georges 01, JOUVRAY Lise 01, KOHLI Annie 01, KOHLI Blanche 01, LAFONT Alain 01, MARECHAL Geneviève 01, MARTINEZ Thibaud 01, MAUREL Laurent 01, MERCIER Claude 01, MICHON Raymonde 01, MORICHEAU Danièle 01, NOVEL Bélangère 01, ODOBET Serge 01, PALOUS Eric 01, PONCET Jacques 01, PONCET Laurianne 01, PUPUNAT Claire 01, PUPUNAT Franck 01, RIGAL David 01, RIGAUD Sandra 01, THOINON Jacky 01, THOINON Maryse 01, ZEKKARI Farida 01, CHEVALLIER Jean-Marie 02, CHABOUTE Jacques 04, JOSEPH Armande 04, JOSEPH Nicole 04, LAUZON Bernard 04, PAGNIER Louissette 04, ABDELLI Samir 05, CRAYSSAC Bernard 05, BRESSON Marie 05, MEISSIMILLY Martine 05, RODRIGUEZ Féline 09, KRZYZANIAK Jean-François 10, CHARRIER Jean-Claude 12, CARDONA Pierre-Alain 13, DOLIAS Laurent 13, FAMULARO Francesca 13, LAUTIER Catherine 13, LECUIVRE Kévin 13, LOMBARD Henry 13, MICHEL Jean-René 13, NORMAND Valérie 13, CARREY Jean Christophe 13, ROSSI Philippe 13, VIAN Jacques 16, HUGON Claudette 17, METAYER Didier 19, MARECHAL Claude 21, PALLU Frédéric 22, RAULT Jean-Yves 22, CHAPEYROUX Guillaume 24, JELOWICKI Marie 24, LAPLANCHE Jean 24, MUHLACH Gilles 24, MESSAGER Thierry 25, CHASSE Jean-Noël 26, MOREL DARLEUX Corinne 26, SOUCHE Maurice 26, GUERIN François 28, MARTIN Jean-Luc 28, BURDIN Didier 29, BURDIN Marie Claude 29, CANEVET Jacques 29, JEZEQUEL Michel 29, NORMAND Françoise 29, NORMAND Jacques 29, ALBET Bruno 30, ANTORE Claude 30, FABRE Jean-Paul 30, GLASBERG Alain 30, JACOB Jacqueline 30, ACQUIER Sébastien 31, CARANOBE Jean-Gabriel 31, DELATTRE Emmanuel 31, DE MESLON Stéphanie 31, METZ Thomas 31, MONNIN Luc 31, CABANNE LESPARRE Daniel 33, DELCROS Gilles 33, STORA Patrick 33, BARBIERO Sébastien 34, MONNIN Maguy 34, MONNIN Philippe 34, ROCHETTE Florian 34, POULAIN Olivier 35, CABANAL DUVILLARD Jocelyne 35, LOURMIERE Edwige 35, EGOT Jacques 36, FELIX Bernard 36, FELIX Madeleine 36, CARON Jean-François 37, COUDRAY Christine 37, GEROMIN André 37, JEANNEAU Cyrille 37, PAIRIS Emmanuel 37, BESSON Aimé 38, FOUGERES Sylvie 38, LOMBARD Christian 38, OUDARD Marie-Claude 39, LHERAUD Fred 40, JAMON Lionel 42, GUILLEMENT François 44, RECOQUILLE Hervé 44, RECOQUILLE Stéphanie 44, BEAUBOIS Michel 45, CLOAREC Jean-claude 45, HERRY Pierre 45, POIDVIN Jean-François 45, CHARLES Bénédicte 46, COURT Monique 46, DEILLES Gérard 46, DELMONT Gérard 46, BOUE Jean-Pierre 47, JACQUOT Matthieu 51, LARGEAU-ABAD Jean-Marie 51, BLONDELLE Lionel 52, DE LADONCHAMPS Pierre 54, NORTON Sophie 54, PASQUET Jean François 54, ROUGIEUX François 54, TIQUET Corinne 54, LEMONNIER Eric 55, HOUSSAY Jérémy 57, LACOUR Bernard 57, BURY Christine 59, CAPELLE Colette 59, COLS Michèle 59, COPPIN Nicolas 59, DEFFAYET Thierry 59, DETOURBE Jean-Yves 59, FONTAINE Frédéric 59, GUILLOTON Jean-Philippe 59, HANACHI Nabila 59, LECLERCQ Marie-Christine 59, LEGROS Pierre 59, LEMOINE Alice 59, LESAGE Jean 59, LORENS Pierre Jean 59, MA-

BILLE Laurent 59, MOSCHETTO Nathalie 59, PETILLON David 59, PETILLON Jean 59, ROSENBERGER Jean-Marie 59, SALAH Stéphane 59, VERDIER Gilles 59, DRAY Jacques 60, BOUQUET Philippe 61, GALETTE Nelly 61, LEMOINE Pierre 61, GARIN Sylvie 62, MAKOWIECKI Manfred 62, MARIE Gabriel 62, BENTEJAC Sabine 63, BOUHIER Emmanuel 63, BOUNECHADA Nabil 63, CHAGNON Pierre 63, DABERNAT Henri 63, ERHARD Jean 63, FERRIER Jean 63, LONCHAMBON Jeanne 63, PEARSON Midge 63, PINHEIRO José 63, SERVY Claude 63, SUGIER Gérard 63, BALAGUER Francis 64, ELISSONDE Raymond 64, LALANNE Michel 64, OSTROWIECKI France 64, VAISSE Bruno 64, VAISSE YOURI 64, BOUTEILLER Michel 65, NOWAK Annick 65, NOWAK Nathalie 65, PUJO Alain 65, PUJO Nathalie 65, BURCKLEN Eliane 68, GENSBEITEL Claude 68, GREBOT Benjamin 68, HASSELBACH Arlette 68, HERING Nicole 68, HOFFET Christiane 68, KLETHI Tristan 68, MARCHAL Jacques 68, MARCHAL Monique 68, BUCHOT Danielle 69, DURAND Philippe 69, EMILE Huguette 69, EMILE Jacky 69, FABRY Alexandre 69, JANIN Franck 69, LEE Grégory 69, GRILLET Claude 71, PRAS Marie-Noëlle 71, DARROT Jean 74, DUPERTHUY Denis 74, FOUGEROUSSE Claude 74, GAY Jean-Pierre 74, SCHALLER Marie Chantal 74, THORELLE Christiane 74, VINUREL Jean-Jacques 74, VINUREL Marie-Christine 74, ARNAC Pascal 75, BALESTRAZZI Franco 75, BARNAY Colette 75, BEAUDRY Patrice 75, BESSIERE ORSONI Jean-Paul 75, BENSAMOUN Georges 75, BIDAUD Marie 75, CHABERT Brigitte 75, CHIDIAC Jean-Paul 75, CLARISSE André 75, DELALIN David 75, DUCHASSEINT Violaine 75, FELIX Edith 75, FOUADIANGANA Alphonse 75, FRANCOIS Christophe 75, GALLION Philippe 75, GAUTIER Rosine 75, HANET Elisabeth 75, LE DARS Cédric 75, MALARD Marie Hélène 75, MARTIN Antoine 75, METAHRI Zohra 75, MICHEL François 75, PASCAREL Laure 75, PETONNET Colette 75, PIGNET François 75, PILLEMAND Jean-Philippe 75, RAIFAUD Sylvain 75, SAINT AUBIN Jean-Paul 75, SAUNAL Matthieu 75, SILVENT Jean-François 75, VICHERAT Denis 75, VINCKX Axelle 75, ZAJDE Arielle 75, BLOQUEL Fabrice 76, DECHRISTE Claude 76, MARTIN Valérie 76, MOUBARAK Munir 76, BERTHOUD Claudine 77, CHENOT Monique 77, ESCUYER Elisabeth 77, FRESNAY Thierry 77, FROCHEN Alain 77, GUILLET Nicolas 77, LARGILLIER Adrien 77, MEILLIER Patrice 77, PETIT Thomas 77, PETIT Bernard 77, PETIT Hélène 77, VIROT Jean-Marie 77, ESTLIMBAUM Pierre 78, HUET Sylvain 78, POUX Caroline 78, WELSING Joëlle 78, YCLON Samuel 78, ALEXANDRE Jean 79, GAGNAIRE Jean Pierre 79, VIVIER Christian 79, ALEGRE Anita 81, ALOS Mathieu 81, BONNAYS Laurent 81, JACQUIN Marc 81, LAPON Jean-Claude 81, NEDJARI Sabrina 81, ROUQUIER Alain 81, OCHS Christophe 82, FALUOMI Dominique 83, METIVIER Cécile 83, METIVIER Samuel 83, FREDIANI Muriel 83, FIDENTI Robert 84, LABROT Isabelle 84, MEIERHANS Paul 84, MEIERHANS Sylvia 84, REZOUALI Kaci 84, DERCLE Dominique 85, DUPEUBLE Thierry 86, BERNARD Vincent 87, DELACOTE Jean-Marie 88, LAMAZE Robert 88, MINETTI Alfredo 88, MINETTI Marta 88, QUAGLINO Jean-François 89, SCHNEIDER Marie Laure 90, BUSSI Marie-Claude 91, DONJON Matthieu 91, GUINDA VILLANNEVA Alberto 91, HEURTEL Joelle 91, POYETON Jean 91, THUILLIER Hugues 91, GAY Martine 92, BARTHE DEJEAN Catherine 92, CORMIER Cyrille 92, DUBOIS Marie-Nicole 92, LE ROUZIC Vincent 92, MAGARINOS Zoe 92, NUNES Miguel Angel 92, RIGALLEAU Dominique 92, VIAL François-Xavier 92, BELLANGER Guy 93, CATTEAU Florent 93, CHARRIER Michel 93, FERRIER Chrystelle 93, ZAHIR Soumia 93, BLOCHS Jacqueline 94, CHRISTOPHE Michèle 94, KARR Claude 94, MAROT Alain 94, ZIEGELMEYER Laurent 94, GOGUEL Rémi 95, HEUSSER Jean-François 95, JAOUEN Elvira 95, TORCHIA Lionel 97, SOOKEEAH Aswandeo FFE Ile Maurice, COLLIN Guy FFE Allemagne, CULLIN Michel FFE Autriche, BERTHOUD Marion FFE Maroc, COUPPIE Jeanne FFE Pays Bas, GAFFIE Jean Pierre FFE Suisse, LIBEAUT Catherine FFE Pays Bas, SA REGO Julio FFE Pays Bas, SARI Elie Fayçal FFE Algérie, MARET René FFE Italie, COUR Joachim FFE Luxembourg, HELFTER Prune FFE Japon, PAGNIER Nicolas FFE Taïwan.

SOMMAIRE

Préambule	141
Introduction : poser la question du sens et de l'idéal.....	141
<i>Partie une</i>	
DEPASSEMENT DU CAPITALISME ET ALTERDEVELOPPEMENT.....	141
1. L'alterdéveloppement : notre réponse aux impasses de la croissance, de la société de consommation et de la centralité de la valeur travail.....	141
2. Contre trois aliénations fondamentales.....	143
<i>Partie deux</i>	
POUR CHANGER RADICALEMENT LA SOCIETE.....	147
1. Répondre à l'urgence écologique.....	147
2. Pour une politique altermondialiste.....	149
3. Pour un élargissement des droits fondamentaux.....	153
4. Approfondir notre démocratie.....	158
<i>Conclusion</i> : Réinventer la politique.....	161
<i>Utopia, une démarche politique globale</i>	162

Préambule

Les statuts du PS prévoient 2 votes distincts pour ce congrès :

- un vote le 6 novembre (sur les motions) pour définir les orientations politiques du parti
- un vote le 20 novembre pour en désigner les dirigeants (au niveau national, fédéral et local)

Nos statuts nous permettent de prendre position séparément sur ces deux votes, ne nous en privons pas !

Introduction : Poser la question du sens et de l'idéal

Faire de la « bonne » politique c'est d'abord avoir une vision précise de la société vers laquelle on veut aller. Combattre efficacement la révolution conservatrice en cours alliant ultralibéralisme économique et pratique autoritaire du pouvoir nécessite de concevoir une nouvelle pensée et un projet à la hauteur de cet enjeu.

La politique aujourd'hui se résume au mieux à un art des moyens qui oublie sa finalité, au pire à une simple conquête ou conservation du pouvoir.

Nous devons reprendre le combat des objectifs et des idées pour proposer une alternative ambitieuse et crédible au modèle néolibéral qui domine actuellement la scène mondiale. Construire un projet de société, c'est définir et organiser les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. Force est de constater que sur ces points nous nous situons souvent aux antipodes des idées reçues.

Pour construire, il faut préalablement déconstruire et pour cela identifier les aliénations que nous devons combattre. Pour UTOPIA, les trois premières aliénations des sociétés développées sont le dogme de la croissance comme solution aux maux économiques, le dogme de la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel, la centralité de la "valeur" travail comme seule organisation de la vie sociale. Le combat contre ces trois aliénations est indispensable pour construire le cadre de la société dans laquelle nous voulons vivre et les modalités d'un véritable alterdéveloppement.

Notre alterdéveloppement doit permettre à chacun d'intégrer la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers d'existence, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement éclairé, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas seulement produire et consommer, c'est aussi apprendre à vivre ensemble, comprendre les enjeux de notre société et participer à la vie politique.

A travers notre approche de l'écologie, notre vision altermondialiste et notre conception élargie des droits fondamentaux, nous proposons les moyens de construire un nouveau modèle de société.

Nous revendiquons cette utopie qui considère que la réflexion alliée à l'imagination, que les principes de fraternité combinés à la volonté farouche de s'attaquer aux causes du dérèglement social et écologique, arriveront à fédérer un mouvement fort, solidaire, capable de proposer une véritable alternative au capitalisme. Nous n'avons pas la prétention d'apporter systématiquement du neuf sur le « marché » de la culture politique, mais de resituer nos propositions dans une perspective globale. Notre originalité consiste aussi à porter ces analyses et propositions au sein des mouvements et partis de gauche, depuis les objecteurs de croissance jusqu'au parti socialiste, en passant par les verts, les altermondialistes, les antilibéraux et les alternatifs. UTOPIA appelle à l'émergence d'une gauche d'avant-garde fondée sur une identité écologiste, altermondialiste et anti productiviste, capable de transformer la société, de porter de nouveaux idéaux et de les réaliser.

PARTIE UNE

Dépassement du capitalisme et alterdéveloppement

1. L'alterdéveloppement : Notre réponse aux impasses de la croissance, de la société de consommation et de la centralité de la "valeur" travail

1.1. Capitalisme, démocratie et alterdéveloppement

« Notre modèle de production et de consommation a été conçu pour étendre la domination du capital aux besoins, désirs, pensées, pour nous faire acheter et consommer ce qu'il est dans l'intérêt du capitalisme de produire. Les producteurs/consommateurs sont mis au service du capital et non l'inverse. Le lien entre la création de richesse et la création de valeurs est rompu. N'est reconnu comme richesse

que ce qui peut s'exprimer en argent. Les services collectifs seraient donc à abolir dans la mesure où ils freinent et empêchent la croissance de la consommation individuelle » André Gorz.

Nous devons faire le constat que notre parti a renoncé à prendre position vis à vis du capitalisme. En général, il utilise le terme dans ses discours et ses programmes sans vraiment lui donner un sens en parlant indifféremment de capitalisme ou de sphère marchande, en lui affublant des adjectifs choisis (capitalisme financier, capitalisme libéral...) comme si le terme en soi n'était pas suffisamment signifiant. Cela traduit une posture beaucoup plus profonde qu'une simple prise de position sémantique. Force est de constater que le Parti Socialiste ne se pose plus la question de la pertinence du système qui régule aujourd'hui l'ensemble des rapports sociaux. Ce faisant, il se condamne à ne proposer que des ajustements « à la marge ». Or selon nous, la légitimité à construire un projet politique à Gauche porteur de sens, porté par un idéal fort, ne peut s'ancrer que dans une remise en cause du système capitalisme. En effet, **le piège du capitalisme est de se présenter comme un « système économique »**

alors qu'il est beaucoup plus que cela. C'est un système politique, un système économique, un système social qui régit la quasi totalité des différentes sphères de la vie des individus.

Il est donc urgent de mener une première bataille politique : il s'agit d'une bataille culturelle qui différencie notamment capitalisme et sphère marchande. L'un est un système global qui gouverne l'économie et la société, l'autre est un espace pouvant servir à réguler une partie de la production de biens et services. L'un n'implique pas forcément l'autre.

Notre projet implique une remise en cause du système capitaliste

Si la sphère marchande n'est pas condamnable en soi, notre projet remet nécessairement en cause le capitalisme car celui-ci combine 2 caractéristiques qui en font, selon nous, un système incompatible avec notre alterdéveloppement :

La rentabilité du capital comme unique objectif.

Le capitalisme organise l'ensemble des facteurs de production (humains et matériels) en fonction de son objectif premier. Dans ce modèle, la prise en compte des dimensions environnementales, sociales ou éthiques résulte soit de l'instinct de conservation du système, soit d'un positionnement stratégique ou marketing.

Si la compréhension et la dénonciation des différentes formes de capitalisme (financier, libéral...) nous permet d'adapter nos modes d'action, nous estimons que ces différentes formes ne recouvrent en somme que plusieurs faces d'un seul et même modèle. Il n'existe pas de « bon » capitalisme.

Le caractère englobant ou systémique du capitalisme.

Une des grandes forces du capitalisme est de se faire passer comme un outil « technique ». On tente aussi de nous faire croire que cet outil ne serait ni « bon » ni « mauvais » en soi, mais simplement un mode de régulation des échanges permettant d'ajuster l'offre à la demande... Cet artefact, profondément intégré par la société toute entière, constitue le principal levier de légitimation du système. Or, **le capitalisme est englobant, et englobant par nature, à la fois pour l'individu mais également pour la société.**

En transformant les désirs en besoins, en érigeant en valeur le travail et le mérite, en posant l'échelle économique et sociale comme la hiérarchie naturelle des rapports humains, il dépasse largement le champ « économique » pour régir sans le dire la quasi totalité des rapports sociaux. Le capitalisme revêt un caractère totalitaire dans la production du monde, c'est à dire dans la production des liens qui fondent la vie en société et l'histoire commune. Il enferme l'imaginaire et borne les possibilités pour l'homme d'envisager un nouveau rapport au monde.

Le stade actuel du capitalisme aggrave encore ces caractéristiques : l'ouverture des marchés (de biens, de services, de capitaux) prive les Etats de leur faculté de déterminer librement les politiques économiques, fiscales, de redistribution, environnementales... Par ailleurs, le dogme de la concurrence pure et parfaite implique la régression des secteurs publics et des politiques sociales.

Plus que jamais, le capitalisme accentue aujourd'hui le primat de l'économique sur le politique.

Notre projet est incompatible avec une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production

Si nous rejetons le système capitaliste, nous rejetons tout autant la tentation d'une appropriation publique et centralisée de tous

les moyens de production censée assurer un équilibre social, environnemental durable et équitable pour tous. Même si l'histoire n'avait pas tranché sur cette option, nous pensons que notre projet est également incompatible avec ce système pour 3 raisons.

- D'abord, il est illusoire de penser que l'appropriation publique de tous les biens de production favorise un quelconque épanouissement de l'homme au travail. Le caractère aliénant est intrinsèquement lié au travail, même si les avantages sociaux permettent bien entendu de desserrer la contrainte. Nous pensons que le travail n'a pas de lien direct avec la réalisation de soi.
- Ensuite, une organisation centralisée et planifiée de l'ensemble de toutes les productions serait liberticide et conduirait nécessairement à une impasse : organiser la production signifie encadrer l'expression, la créativité... Elle impliquerait de contrôler tous les citoyens et leurs activités en fonction des objectifs qu'elle s'est assignée.
- Enfin, planifier toutes les productions implique de prévoir les consommations humaines et les répartir ce qui aboutit nécessairement à figer la société ou à l'orienter de façon arbitraire.

Nous proposons un dépassement du système capitaliste

Au terme d'un processus démocratique, nous redessinerons tout d'abord les contours du domaine public, de la sphère marchande régulée, de l'économie sociale et solidaire. Pour chacun de ces secteurs, nous redéfinirons les règles du contrôle politique et citoyen et nous agirons pour la reconnaissance et l'extension des biens communs et des biens de connaissance.

- Nous élargirons donc considérablement le domaine public en proposant une réappropriation publique (via l'Etat, les collectivités locales et d'autres acteurs publics) des secteurs touchant aux besoins fondamentaux.
- Nous limiterons le champ de la sphère marchande tout en l'encadrant par des normes sociales, environnementales. Si la rationalité des principaux acteurs et notamment l'espérance d'une rentabilité du capital pour l'entreprise s'exercera toujours dans cette sphère, elle sera limitée, encadrée. Chaque fois que cela est possible, nous inciterons les entreprises à produire de façon localisée leurs différentes productions.
- Nous favoriserons l'appropriation collective, démocratique, relocalisée et décentralisée des moyens de production via notamment une socialisation de l'investissement. Cette appropriation permettra notamment un développement de l'économie sociale et solidaire et une réduction progressive du rôle aujourd'hui central des marchés financiers.

Notre alterdéveloppement appelle bien une rupture culturelle qui affiche clairement le primat du politique sur l'économique et la mise en place d'un système humaniste gouverné par et pour les citoyens.

1.2. Notre alterdéveloppement

Le dépassement du système capitaliste implique la mise en œuvre d'un nouveau projet politique. Cet autre projet, notre alterdéveloppement, nécessite d'abord une rupture culturelle indispensable à la remise en cause des dogmes de la croissance, de la consommation et de la « valeur » travail afin de créer un nouvel imaginaire. Un nouvel imaginaire politique pour débattre et construire ensemble une politique citoyenne qui met en avant la gratuité, l'accès inconditionnel aux droits, un nouveau rapport au temps, une démarche altermondialiste et écologiste. A droite bien entendu, mais aussi à gauche,

l'écrasante majorité des acteurs politiques ne remet plus en cause ces dogmes, seule manière, selon eux, de combattre le chômage et de réduire les inégalités. C'est donc bien le système de développement actuel et sa logique qu'il convient de rejeter.

L'alterdéveloppement est un modèle radicalement différent de celui d'aujourd'hui, fondé sur un développement pluriel de nos sociétés. Radical ne veut pas dire extrémiste, donc potentiellement tyrannique. Ce qualificatif doit être compris dans son sens étymologique : ce qui va à la racine des choses.

Pour **UTOPIA** cette réflexion passe par un premier objectif, essentiel et préalable : celui de dessiner un projet de société fort et mobilisateur et ainsi de poser la question du sens. Nous refusons que l'argent soit la mesure de toute richesse et la source de tout sens. Nous voulons proposer des valeurs qui déclassent véritablement le matérialisme rampant : nous devons imaginer une société où il existe un infléchissement de cette course à la consommation matérielle, où l'on renonce à cet imaginaire économique, où l'on cesse de croire que "plus" égale "mieux" et où l'on redécouvre une consommation plus proche de nos besoins réels.

Nous devons changer radicalement de modèle si nous voulons éviter le grand désordre mondial et le désastre écologique annoncés. Ce changement passe par la prise de conscience citoyenne et collective, la volonté des politiques et des mesures d'application volontaristes et équitables.

La politique relève aussi de nos actes quotidiens pour incarner nos idées et nous engage autour d'un nouveau pacte social nécessaire pour changer notre société, individuellement et collectivement.

Comme Dominique Méda, nous affirmons que *« L'ambition de notre société n'est pas le développement économique ou l'accumulation de biens, mais le développement de l'ensemble de la société. Un développement collectif et durable, qui s'accompagne d'une amélioration des conditions de vie et de la mise à disposition pour tous des ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour permettre à chacun de vivre pleinement son humanité et sa citoyenneté active. La répartition des biens, des revenus, l'accroissement du niveau d'éducation et de santé de l'ensemble de la population, la capacité à maîtriser la violence, l'accès et la qualité des services publics, la vitalité de la vie sociale et démocratique, le degré d'égalité entre hommes et femmes, le respect de l'environnement, la maîtrise par les individus de leur temps, la qualité de vie, l'accès à la culture, la sécurité économique... sont autant d'indicateurs qui permettent de mesurer la véritable richesse d'un pays ».*

Ce projet de développement universel, l'alterdéveloppement, doit permettre à chacun de faire pleinement partie de la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement, de participer à des choix communs. Or le système économique actuel est fondé sur la logique « création de besoin / consommation / production / travail » et représente une inacceptable marchandisation de l'homme.

Au contraire, **la diversité des activités humaines - amicales, familiales, amoureuses, artistiques, culturelles, politiques - est une source d'enrichissement individuel et social. Elles sont nécessaires et essentielles à l'épanouissement de chacun, l'espace occupé par le travail est tel qu'il déprécie et réduit considérablement leur place.**

Le développement de la préoccupation purement économique est allé de pair avec la dépolitisation de la grande masse de la population. La grande majorité des citoyens laisse à une classe spécialisée

le soin de gérer les affaires publiques, comme si celles-ci n'avaient pas pour objet d'être vraiment publiques et donc l'affaire de tous. Remettre en cause le modèle de société actuel, c'est construire une société répondant à la devise républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité... et placer cette dernière au cœur de notre projet car c'est elle qui peut donner un sens et une assise plus solide au vivre ensemble démocratique.

Si le socle de la République est bien la liberté et l'égalité, la fraternité en est la perspective. Cette fraternité dépasse la notion de solidarité qui, elle, a pour message de compenser des inégalités, des injustices, sans nécessairement remettre en cause le cadre économique, politique, libéral productiviste qui produit ces inégalités. La solidarité compose avec les hiérarchies et les injustices. La fraternité va plus loin. Nous souhaitons en faire la preuve par l'expérience en l'intégrant totalement à notre réflexion. Cette réflexion nous ramène dans l'espace de la cité, au « vivre ensemble » individuel et collectif. La perspective d'une société fraternelle en appelle assurément à une économie du don, de l'échange et de la réciprocité.

2. Contre trois aliénations fondamentales

2.1. La « religion » de la croissance

« L'industrialisme et la religion de la croissance sont inhérents au capitalisme. On ne peut pas avoir un capitalisme sans croissance. Si on doit changer nos modes de consommation, il faut aussi changer nos modes de production, donc l'organisation sociale » André Gorz.

Aujourd'hui, les différentes organisations politiques et associations qui militent pour une remise en cause de la croissance abordent essentiellement cette problématique sous l'angle écologique en prenant en compte les limites physiques de la planète. Ces limites nous appellent à la sobriété. C'est important, mais ce n'est qu'un des aspects.

La croissance ne peut pas avoir vocation à réduire la pauvreté, ni à renforcer la cohésion sociale. Un même taux de croissance peut correspondre à un accroissement ou à une réduction des inégalités. Et une croissance illimitée dans un monde fini est une illusion : *« Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer infiniment dans un monde fini est un fou... ou un économiste »* Kenneth E. Boulding. Il nous semble tout aussi dogmatique et inefficace de se déclarer pour une décroissance qui pourrait à son tour être synonyme de « moins bien être » social. Néanmoins, comme certains objecteurs de croissance, *« nous sommes convaincus qu'il faut dépasser la contradiction croissance/décroissance car elle nous entraîne dans l'immobilisme »* Paul Ariès. Nous ne proposons pas de croissance négative mais plutôt l'abandon de l'objectif insensé de la croissance pour la croissance, de la consommation pour la consommation.

La croissance, ou son image inversée, la décroissance, ne peut pas plus être un objectif en soi. Les vraies questions sont : croissance de quoi, pourquoi et pour qui ? Décroissance de quoi, pourquoi et pour qui ? En fonction de quels objectifs, au service de quel idéal de société ?

Nous voulons sortir de la polémique stérile croissance / décroissance. Ces termes sont perçus comme exclusivement économiques.

Or, on confond trop souvent croissance économique, progrès et développement humain. En effet le PIB et sa progression n'ont pas de sens pour mesurer le bien être d'une société. Rappelons qu'une catastrophe naturelle peut augmenter fortement le PIB et donc la croissance. Il ne prend pas non plus en compte les incidences négatives et l'impact humain, social et psychologique en dehors du coût financier que d'éventuelles réparations pourraient engendrer.

La croissance économique n'empêche pas la montée des inégalités
« Il n'est pas plus facile de réduire les inégalités quand il y a de la croissance. L'histoire de ces 25 dernières années le prouve, avec dans presque tous les pays riches une progression de la richesse économique et des inégalités » Jean Gadrey.

En 1960, l'écart de revenu entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres de la planète était de 1 à 30. Il est en 2007 de 1 à 80. Les 500 personnes les plus riches possèdent l'équivalent du revenu des 500 millions les plus pauvres. Un « très riche » gagne donc autant qu'un million de ses semblables.

Soixante-dix pour cent du commerce mondial est sous le contrôle de 500 entreprises. Ford et General Motors ont des ventes supérieures au PIB de l'Afrique Sub-Saharienne. Microsoft affiche 37 milliards de dollars de bénéfices en 2005 alors que l'ONU estime qu'avec seulement 20 milliards de dollars par an la sous-alimentation pourrait être éradiquée, qu'avec 15 milliards on pourrait fournir de l'eau potable partout dans le monde et qu'avec 12 milliards il serait possible de garantir une éducation de base.

Mais l'on préfère dépenser 1 100 milliards de dollars par an pour l'armement. Doit-on accepter et se résigner devant un tel modèle de gouvernance mondiale ? Doit-on réciter la liturgie néolibérale répétant « il n'y a pas d'alternative » ?

Cette concentration spectaculaire des inégalités résulte d'un système structurellement injuste mais aussi de pratiques conjoncturelles indignes : rétributions pharaoniques et parachutes dorés des grands patrons, primes des cadres de banques financières. Comme le reconnaît Sicco Mansholt, Président de la Commission Européenne en 1972, « *La croissance n'est qu'un objectif politique immédiat servant les intérêts des minorités dominantes* ».

En France, le nombre de bénéficiaires du RMI a doublé en dix ans et 10% de la population survit grâce aux minima sociaux. Plus de 7 millions de salariés perçoivent un salaire inférieur à 722 euros et se trouvent donc dans l'incapacité de se nourrir et se loger décemment, de même que leur famille. Un tiers des SDF à Paris travaillent et la moitié des Français pensent qu'ils pourraient perdre leur logis (Emmaüs, enquête 2006). Alors qu'entre 1980 et 2002 le PIB augmentait de 156%, le chômage passait de 6,2 à 9,5%. Un patron du CAC 40, dont le salaire annuel a triplé depuis 1998, touche en moyenne en un jour ce qu'un ouvrier gagne en un an. Voilà les modèles économiques que certains ont l'indécence de continuer à encenser.

Le système capitaliste, et la croissance économique qui en est issue, sont par essence créateurs d'inégalités et destructeurs de cohésion sociale. Ils n'ont été capables ni de réduire la pauvreté ni de renforcer la cohésion sociale. Nous refusons ce monde où la seule alternative serait de remplacer la misère par la pauvreté. Nous refusons de nous résigner à une société où tout se vend, tout se monnaie, tout se « mérite », même les droits les plus élémentaires de l'être humain.

Et les choses empirent. D'une part, le capitalisme entrepreneurial - dont la logique échappait déjà à toute forme de contrôle politique - a cédé la place à un capitalisme financier, pour qui la rentabilité maximum du capital à court terme est l'unique objectif, au détriment du travail et des salariés, voire de la pérennité même des entreprises. D'autre part, la concentration croissante des entreprises conduit à la constitution d'un petit nombre de « world companies » solidaires et complices dictant leurs lois au marché et même à certains gouvernements.

La remise en cause de l'idéologie productiviste et de son double, la soumission au marché, qui par définition ignore l'intérêt collectif, devient urgente. Cela signifiera changer radicalement notre modèle social si on ne veut pas que les révoltes et les violences, accompagnées des inévitables réponses répressives et liberticides, tiennent lieu de programme politique.

Une croissance infinie dans un monde fini : une équation impossible

« Vous ne pouvez pas vouloir la réduction des flux de marchandises sans vouloir une économie radicalement différente, une économie dont le but premier n'est pas de faire de l'argent et dans laquelle la richesse ne s'exprime ni ne se mesure en termes monétaires...L'écologie politique est une discipline foncièrement anticapitaliste et subversive » André Gorz.

L'utopie capitaliste de la croissance matérielle illimitée nous mène droit dans le mur et la droite est irrémédiablement vouée à soutenir ce capitalisme destructeur. Une croissance illimitée dans un monde fini est une illusion. Aberration : la science économique ignore les données écologiques dans son raisonnement et se déconnecte de la réalité de la biosphère. Chacun sait que les ressources naturelles de la planète sont insuffisantes pour permettre à l'humanité de partager un mode de vie à l'européenne et a fortiori à la Nord Américaine. 20% des humains consomment 80% des ressources de la planète. 1,2 planètes seraient nécessaire pour continuer à exploiter les ressources naturelles mondiales au rythme actuel. Avec une croissance mondiale de simplement 3% par an, il en faudrait plus de 8 en 2100.

Un système économique qui détruit l'environnement s'autodétruit. Même en Chine, considérée actuellement par beaucoup comme l'un des principaux bénéficiaires de la mondialisation, si on ajoutait les coûts cachés liés aux réductions des ressources naturelles et à la pollution, la croissance du PIB chinois aurait diminuée entre 1985 et 2000 de 3 à 5 points. Mais ce sont en Chine comme ailleurs les générations futures qui paieront la note.

2.2. La consommation, nouvel opium du peuple

Notre alterdéveloppement implique une réflexion sur un partage de biens relationnels, de services aux personnes, de services à la réparation des biens (plutôt que de produire des biens dont la durée de vie est de plus en plus courte), d'activités culturelles et associatives.

La consommation doit en effet être liée à l'aspiration à une meilleure qualité de vie, et non à une accumulation illimitée de biens, illusoire promesse du bonheur. L'objectif est bien de la replacer par rapport à un autre modèle de développement, plus juste, respectueux de l'environnement, en phase avec les véritables besoins. En résumé : « Moins de biens, plus de liens ».

La consommation comme révélateur de la crise identitaire

Au delà de la réalité économique, la société souffre aujourd'hui d'une crise identitaire, d'un profond désenchantement du monde. Cette crise d'identité est liée à la mise en avant de l'individu aux dépens du collectif et à la croyance que la somme des réussites matérielles de chacun fait le bonheur de tous.

La consommation perd sa finalité première, qui est de répondre à un besoin. On consomme parce que les autres consomment. Parallèlement et paradoxalement, les modèles de réussite véhiculés par les médias et la publicité mettent toujours en avant l'exception, la distinction, la performance. Il faut consommer pour se distinguer, pour afficher sa différence, sa réussite.

Le processus d'affirmation de l'identité par la consommation est de fait voué à l'échec : il est construit sur un perpétuel recommencement - sorte de déclinaison moderne de Sisyphe -, inquiétant et absurde. Ce processus conduit à un mode d'appartenance au groupe, de distinction ou d'exclusion qui débouche, dans tous les cas, sur une identité superficielle qui nous échappe.

L'augmentation de la production ne peut être le seul indicateur de richesse pas plus que l'acquisition croissante de biens par chaque individu. De la même façon que la société n'est pas une entreprise dont la vocation est de produire toujours plus, chacun d'entre nous n'a pas celle de consommer toujours plus. Quel serait l'objectif réel ?

La société de consommation confond besoin et désir

La société de consommation s'impose à tous. Dès l'enfance, elle fixe un système de références nous permettant de nous situer, de nous comparer, de nous valoriser. Elle a construit un mode de socialisation à part entière, a noyé le sens de l'acquisition et a corrompu la notion de désir.

Les besoins humains sont à la fois individuels et sociaux, matériels et spirituels. Le système capitaliste recourt abusivement à cette notion de besoin qu'il présente comme une catégorie naturelle et extensible à l'infini. La logique des besoins, naturelle à l'origine, s'est étendue à la totalité des désirs humains, comme si la société devait saisir tout désir et le transformer en besoin, et organiser la production collective pour les satisfaire. D'où les incessantes exhortations à consommer. La consommation est devenue un acte civique. Elle peut porter sur n'importe quoi, pourvu que cela apparaisse dans les statistiques officielles, pourvu que cela soit visible.

L'homme n'est alors plus qu'un producteur/consommateur. Il passe sa vie, consacre ses forces à réaliser la production qui a pour but de satisfaire les désirs retraduits des autres. L'ensemble de la société ne travaille plus que pour un seul but : nourrir ce feu de la consommation.

La consommation agit comme une drogue

La consommation est devenue le nouvel opium du peuple. Il y a une religion du marché - et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat (le fondamentalisme marchand dont parle Stiglitz). L'ultralibéralisme et le marxisme revisité à la mode soviétique ou chinoise communient ensemble à la vision d'une humanité se réalisant par le développement économique.

La publicité et le marketing (500 milliards de dollars par an dans le monde, 32 milliards d'euros en France) sont là pour dire que l'épanouissement et le bonheur ne peuvent passer que par la consommation d'objets pour partie superflus. Pour reprendre ce que disait Lacan à propos de l'amour, on pourrait dire que le marketing, « c'est proposer quelque chose qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas ». Dégradation de l'être en avoir, puis de l'avoir en paraître avec le spectacle érigé en marchandise suprême. « *On connaît le prix de tout mais la valeur de rien* » Oscar Wilde.

Il est donc aussi de la responsabilité de chacun de porter un regard critique sur la société de consommation en interrogeant ses propres besoins et désirs.

2.3. Le travail érigé en valeur

« Tout se passe comme si le travail épuisait toute l'activité humaine. Or, d'une part l'activité humaine ne se réduit pas au travail, elle est au contraire multiple, et d'autre part, il me semble urgent de réduire la place occupée, réellement et symboliquement, par le travail précisément pour laisser se développer d'autres activités très nécessaires aussi au bien-être individuel, à la réalisation de soi, au lien social... » Dominique Méda.

Dans le prolongement de cette réflexion, nous pensons que nous devons remettre profondément en cause la place du travail dans notre société. Nous contestons le discours actuel qui institue le travail comme une valeur émancipatrice, comme un vecteur de réalisation individuelle.

Bien entendu, **cette position n'est absolument pas incompatible avec la conviction que tout citoyen doit avoir accès au travail et que la lutte contre le chômage doit rester une priorité.** Nous sommes parfaitement conscients que dans une société comme la nôtre qui sacralise le travail, il est très difficile de poser sereinement les termes du débat tant les souffrances matérielles et sociales liées au chômage, rendent parfois inaudible cette réflexion.

Évacuons donc d'emblée tout malentendu afin d'éviter toute caricature : nous pensons que le travail doit être un lien social de qualité auquel chaque individu doit pouvoir avoir accès. Une perspective de plein emploi doit rester essentielle, tout comme la conquête de nouveaux droits.

Néanmoins, nous réaffirmons avec force que l'élévation du travail au rang de valeur fondamentale est d'abord le fruit d'une idéologie productiviste, incompatible selon nous, avec un quelconque épanouissement de l'individu.

Le travail : activité de production au service de logiques économiques

Le capitalisme considère le travail comme un simple facteur de production, c'est à dire comme un coût, une variable d'ajustement au service d'une logique implacable : la recherche de profit pour le détenteur du capital.

Le travail est aujourd'hui le support et l'alibi de la croissance, la source des enrichissements fabuleux dont profitent quelques uns et dont le grand nombre, ébloui par l'illusoire attente de participer un jour au festin, se résigne davantage qu'il ne se scandalise. Voie obligée d'une participation aux tentations de la société d'abondance, le travail est soumis au chantage incessant d'une obligation de compétitivité, placé dans une situation de concurrence déréglée avec des armes très affaiblies et des défenses émoussées.

La direction de l'entreprise arbitre entre différents coûts : matières premières, loyers, frais de personnels... Comme s'il y avait une équivalence entre toutes ces lignes comptables. La « ressource humaine » est donc analysée, décortiquée, et valorisée selon le prix du marché. Cette valorisation n'a donc rien à voir avec la pénibilité ou la pertinence de l'usage du bien ou service produit. Elle est directement déterminée par un raisonnement économique qui évalue la rareté relative du savoir-faire au sein d'un processus de production. Cela signifie, plus abruptement, que dans un environnement concurrentiel internationalisé, soit le salaire baisse, soit l'emploi est délocalisé. Bien évidemment, dans une situation de chômage, le rapport de force est beaucoup plus favorable aux employeurs et impose des baisses ou des gels de rémunération en jouant sur les peurs. Dans ces conditions, comment peut-on imaginer que chaque individu puisse s'épanouir dans son travail ? Comme valeur morale, on doit pouvoir trouver mieux... Comme lien social central, on doit pouvoir trouver plus juste et plus égalitaire.

Certes, certains prennent plaisir à travailler. Pour autant nous ne devons pas perdre de vue que ce n'est pas le cas pour l'immense majorité des salariés pour qui le travail reste une contrainte physique et psychologique.

En faisant du travail une « valeur », la droite est cohérente avec ses idéaux et avec le système qu'elle défend qui est fondé sur l'efficacité économique, la recherche du profit, et l'idée maîtresse que la richesse de quelques-uns crée le travail des autres.

La gauche, héritière d'une tradition matérialiste, prend aujourd'hui parfois position pour une « réhabilitation de la valeur travail ». Comme si ce qui fonde notre pacte social et notre « vivre ensemble » devait se réduire à une activité productive rémunérée. Cette gauche revendique un héritage où le sens de l'histoire de l'homme serait d'humaniser le naturel, de le modeler, de repousser l'animalité du monde. Dans cette hypothèse, l'homme se réaliserait totalement dans sa production. Le vrai combat, le seul qui vaille, serait de repousser la logique de ceux qui cherchent à valoriser le capital au détriment du travail ? Il serait de valoriser les droits et les pouvoirs du travailleur afin finalement de rendre le travail et donc l'homme conforme à son essence ? Nous ne partageons pas cette orientation.

Avant d'être perçu comme un moyen permettant d'aménager la nature ou même d'humaniser le monde, le travail est d'abord né comme facteur de production. Nous refusons donc de considérer l'activité de production comme liée à l'essence de l'homme ou même au sens de son histoire.

Le travail et la valorisation du mérite

La droite a fait du « mérite » et du « travail » les fondements de sa réflexion politique. Et curieusement, on sent la gauche un peu gênée sur cette question. Chacun fait d'ailleurs comme si le mérite et le travail étaient des notions établies dont l'acceptation et l'utilisation allaient de soi.

Qu'entend-on par mérite ? S'agit-il des efforts nécessaires que chaque citoyen fait sur lui-même pour apprendre, pour contribuer à la vie collective afin d'agir de façon éclairée dans la cité ? Non, bien évidemment.

Quand la droite évoque le mérite, elle le lie naturellement à ce que l'on appelle « la réussite ». Le mérite devient donc l'argument libéral et conservateur par excellence qui se décline en général sur le

thème : « en fonction de sa volonté et de son travail, « on » réussit plus ou moins bien sur une échelle de valeur donnée ».

Là encore, de quelle échelle parle-t-on ? De cette échelle qui hiérarchise les individus et les valorise en fonction de leur efficacité économique, elle-même déterminée par les lois du marché ? Dans ce monde – notre monde – le savoir-faire ou le savoir-être d'une assistante sociale ou d'un ouvrier « vaut » 5 fois moins que celui d'un cadre supérieur.

A droite, on légitime cet ordre des choses en s'appuyant sur le « mérite », le mérite de droite, celui d'être né dans une famille culturellement ou financièrement favorisée, celui de ne pas avoir de problèmes de santé, celui d'avoir eu la chance de faire les bonnes rencontres au bon moment. Bref, le mérite que nous mériterions tous !

Et la gauche dans tout ça ? On lui parle « mérite », elle répond « lutte contre le phénomène de reproduction sociale ». En se centrant sur la « remise en marche de l'ascenseur social », elle ne remet plus en cause la hiérarchie sociale ni les valeurs et les logiques qui ont conduit à les construire. Elle finit donc implicitement par légitimer un système et ses inégalités inhérentes en proposant des mesures, simplement correctrices, qui ne changeront pas fondamentalement l'ordre des choses puisque l'injustice est précisément l'un des ressorts essentiels du système.

La question n'est donc pas de savoir comment corriger le système en donnant à chacun la possibilité d'être « méritant », mais de savoir comment repenser l'échelle de valeur des rapports humains.

Le travail doit revenir à sa « juste » place

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le travail en soi, ou de prôner sa fin. Ce n'est pas son existence mais sa place qui est en cause.

Aujourd'hui le travail est-il à sa « juste place » parmi les activités humaines ? La réponse est clairement non. Nous souhaitons défendre le caractère diversifié des activités humaines indispensables à l'équilibre humain, qu'elles soient familiales, culturelles, associatives, politiques, amoureuses... Le travail doit retrouver sa « juste place ».

Posons donc la question suivante sans ambiguïté : et si, en défendant un autre idéal, une autre notion de la richesse, une autre vision du monde, la glorification aveugle du mérite et du travail n'avait plus de sens ? Alors il faudrait accepter de changer de système et de promouvoir un système humaniste où la logique dominante n'est plus marchande, où l'essentiel n'est pas « économiquement mesurable ». Une société où la richesse se définit différemment.

Par ailleurs, nous refusons de reconnaître comme idéal de société ce que certains appellent la « société du travail » en l'opposant à l'« assistanat », ce qui finit de laisser penser que si l'on n'a pas eu la chance de trouver, d'accéder à un emploi, alors il n'est pas question d'assurance maladie, de revenu de subsistance, de retraite... Comme si seul le travail participait au bien être collectif, comme si chacun avait le choix et l'égal accès à ce fameux « travail », comme si ceux qui en étaient dépourvus avaient sciemment choisi cette situation pour « profiter » du système.

Relativiser l'obligation de croissance, tempérer l'appétit de consommation, soustraire le travail rémunéré aux injonctions du profit, réduire l'espace qui lui est réservé, s'ouvrir à la gratuité, tous ces éléments devraient permettre une société plus ouverte, respectueuse de la pluralité des activités humaines, et un lien social enrichi. Remettre le travail à sa vraie place, resituer ses objectifs, inventer pour lui un cadre humain, c'est donner accès à l'homme à un espace de créativité, à une temporalité plus heureuse.

2.4. De nouveaux indicateurs de richesse

« Les concepts et les mesures de la croissance, de la productivité et du pouvoir d'achat, ne veulent pratiquement plus rien dire dans les activités en passe de devenir majoritaires dans l'emploi des pays développés : l'éducation, la santé, l'action sociale, les services, les administrations publiques, les conseils aux entreprises ou aux particuliers, la recherche, les banques... Ces concepts, hérités du modèle dit « fordiste » de la grande industrie ou de l'agriculture à grande échelle, sont aujourd'hui largement dépassés » Jean Gadrey.

Aujourd'hui le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est à dire la valeur marchande créée par l'économie lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant un an. On ajoute ensuite à cette valeur marchande les « coûts de production » des services non marchands des administrations publiques. Ce n'est pas la valeur de ces services qui est intégrée au PIB mais leur coût. Le PIB est donc une « richesse » purement économique et monétaire. Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles, le traitement de déchets, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail... font progresser le PIB ! A l'inverse, de nombreuses activités qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire, ne sont pas prises en compte.

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs et il serait illusoire, voire dangereux de guider une politique avec un seul indicateur figé. C'est leur complémentarité qui donne une vision plus large du niveau de richesse d'une société. Nous exigeons la publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques, en voici les principaux :

- L'Indicateur de Développement Humain (IDH) qui intègre des indicateurs de santé et d'éducation.
- L'Indice de Santé Sociale (ISS) qui intègre, outre la santé et l'éducation, des critères de pauvreté, d'inégalités et d'accidents.
- L'empreinte écologique qui reflète le degré d'utilisation de la nature par l'Homme.
- Le PIB Vert qui déduit du PIB les coûts des dommages environnementaux et sociaux.
- Le Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté (BIP 40), seul indicateur synthétique alternatif digne de ce nom disponible en France, qui intègre 60 critères sociaux différents.

Des indicateurs de ce type ont vocation à être produits à la fois au niveau local, régional, national, européen et mondial afin d'être débattus. Il faudrait les publier annuellement, en même temps que les comptes de la nation et les présenter au Parlement et dans les collectivités territoriales avec la même solennité. Ces indicateurs fourniraient ainsi l'occasion aux pouvoirs politiques d'alimenter le débat public sur le sens du développement et ainsi de déterminer les mesures à mettre en œuvre.

Rien ne se prête actuellement à un large débat public sur le sens du progrès, et sur celui des politiques économiques. Un tableau de bord pourrait reprendre des indicateurs de ce type pour servir de boussole à la mise en œuvre d'un projet de société visant à l'amélioration du bien-être individuel et collectif.

Enfin, il est essentiel de promouvoir aussi ce que de nombreux militants associatifs appellent la comptabilité du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire une comptabilité adaptée aux enjeux de notre temps, mesurant de manière différente la richesse. Comptes économiques, sociaux et environnementaux sont indissociables.

PARTIE DEUX

Pour changer radicalement la société

1. Répondre à l'urgence écologique

« L'histoire présente évoque certains personnages de dessins animés, qu'une course folle entraîne soudain au-dessus du vide sans qu'ils s'en aperçoivent, de sorte que c'est la force de leur imagination qui les fait flotter à telle hauteur : mais viennent-ils à en prendre conscience, ils tombent aussitôt » Raoul Vaneigem.

Il y a encore quelques années, la plupart des responsables politiques étaient comme ces personnages de dessins animés, obnubilés par la compétition et la croissance, et ne considéraient comme unique terrain de jeu que leur nation. Au point de négliger le fait que les ressources naturelles proviennent d'une seule planète, que l'énergie abondante et bon marché avait nécessairement une fin et que le lien entre l'activité humaine et le réchauffement climatique se précisait. Sans rentrer dans le détail sur les conséquences dramatiques du dérèglement climatique, rappelons que celles-ci sont multiples : catastrophes naturelles, pollutions, migrations forcées, épidémies, perte de biodiversité... Le changement climatique menace les conditions de base de la vie pour de nombreuses populations : accès à l'eau, production agricole, santé... Les pays les plus pauvres sont les premiers touchés, alors qu'ils n'ont que très peu contribué au problème. L'emballement du dérèglement climatique, selon les experts climatiques du GIEC (Groupe International d'Etude sur le Climat – rapport 2007), risque d'entraîner une diminution de la capacité de la mer et de la terre à produire de la biomasse pour l'alimentation, l'énergie, les matériaux, et à jouer leur rôle de puits de carbone et de réceptacle de la biodiversité. En prolongeant les tendances de ces dernières années en matière de gaz à effet de serre, on entrerait dès 2050 dans un territoire inconnu. Il y a donc urgence à agir.

Face à la crise énergétique et climatique, nous proposons d'abord d'adopter des mesures réalistes visant à diviser par quatre l'émission de gaz à effet de serre (G.E.S.) d'ici 2050 en France et plus généralement au niveau de l'Europe et de la planète. C'est l'objectif du « facteur 4 ». Malgré son inscription dans la Loi du 13 juillet 2005 sur la lutte contre le réchauffement climatique, le facteur 4 est aujourd'hui inatteignable. Un manque dramatique de moyens, une absence totale de volontarisme politique. Pourtant des solutions existent.

1.1 Le scénario Négawatt : sobriété, efficacité et renouvelables

En France, un groupe d'experts travaille depuis quelques années sur le facteur 4 au sein de l'association Négawatt.

UTOPIA propose de prendre comme base d'action en France le scénario Négawatt fondé simultanément sur la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. **Ce scénario présente l'avantage d'être réaliste car il se limite à l'utilisation de techniques existantes, il ne fait pas le pari risqué d'une quelconque rupture technologique notamment en matière de stockage de l'électricité, de séquestration du carbone, de développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4ème génération. Il est également réaliste car il décrit les mesures concrètes à mettre en œuvre et démontre que leur financement est possible.**

Conforme aux objectifs du « facteur 4 », le scénario Negawatt vise notamment à identifier ces négawatts qui représentent l'énergie non consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace. (soit environ 64% de notre consommation d'énergie primaire).

- La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels, sans pour autant recourir au rationnement ou à l'austérité. Par exemple mieux profiter de la lumière naturelle, réduire les éclairages inutiles, réguler le chauffage, rationaliser les modes de déplacements des hommes et des marchandises, développer les transports collectifs, la pratique du vélo en ville...
- L'efficacité énergétique a le potentiel d'être à elle seule la plus grande source d'économie d'émission de GES du secteur énergétique. Elle consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il est possible de réduire d'un facteur 2 à 4 certaines de nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà éprouvées. Il faudra pour cela remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, généraliser les ampoules basse consommation, développer les réseaux de chaleur en co-génération...
- Enfin, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), si elles sont bien réparties et décentralisées, ont un faible impact sur l'environnement. Elles seules permettront de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète.

Ce scénario est considéré comme crédible par les experts et même les politiques compétents en la matière. Saura-t-on l'appliquer à temps alors qu'il y a urgence ?

1.2 Pour une sortie progressive du nucléaire

UTOPIA, s'appuyant sur le scénario Négawatt, se positionne pour une sortie du nucléaire d'ici 2035, sans approche dogmatique, en démontrant simplement qu'il est possible de s'en passer.

Le problème du nucléaire est complexe. Il dépasse l'aspect purement économique et technique. Or la question cruciale du choix de société qu'il pose n'a jamais fait, en France ni même au sein du PS, l'objet d'un débat démocratique.

Les pro-nucléaires ont 4 arguments principaux qui se révèlent de fausses bonnes idées :

- Ils mettent en avant une énergie apparemment faiblement carbonée et peu polluante. Or, si le nucléaire émet peu de GES (mais pas zéro comme on voudrait nous le faire croire), une électricité mondiale tout nucléaire, ce qui est techniquement impossible, ne réduirait les

émissions de GES selon les différents calculs que de 12 à 18%.

- Par ailleurs, ils oublient l'émission de vapeur d'eau et le réchauffement des rivières, les GES produits par l'extraction et le transport de l'uranium, la construction et le démantèlement des centrales.
- Le nucléaire permettrait une indépendance énergétique. Pourtant, l'uranium, comme le pétrole, est importé et de surcroît cette matière première n'existe que dans un nombre très restreint de pays.
- Le nucléaire est souvent présenté comme une énergie renouvelable alors que les stocks mondiaux d'uranium sont estimés au maximum à 100 ans.
- Le nucléaire est considéré comme bon marché. En fait, les coûts indirects ne sont pas pris en compte (fabrication et démantèlement des centrales, gestion des déchets, recherche...), ni la hausse annoncée du coût de l'uranium.

Par ailleurs et surtout, le nucléaire fait courir des risques inacceptables pour notre société.

Les principaux risques sont les déchets, la prolifération et les risques d'accidents :

- Les solutions techniques au traitement des déchets qui auraient permis de neutraliser la radioactivité nous ont été promises il y a de cela 40 ans... Même pour les prochaines générations de centrales, il restera des déchets radioactifs et donc dangereux. On recense « officiellement » 1000 sites de stockage de déchets en France (en comptant les déchets radioactifs médicaux) pour une production de 1200 tonnes/an, principalement issus des combustibles ou du démantèlement des centrales.
- La prolifération reste un risque fort car les frontières entre le nucléaire civil et le militaire sont, comme on le sait, très peu étanches.
- Les accidents sur site ou dans les transports de matières radioactives sont possibles, même avec une occurrence très faible. Leurs conséquences demeurent dramatiques.

Faire ce cadeau empoisonné aux générations futures est irresponsable. Sans compter que 90% du budget de la recherche énergétique en France a été absorbé par le nucléaire au détriment des énergies renouvelables pour lesquelles nous avons pris du retard.

Le nucléaire en France représente près de 80% de l'électricité et 18% de l'énergie totale consommée. C'est une exception française : au niveau mondial, cette part ne représente que 3 à 4%. Pourquoi alors s'évertuer à poursuivre le développement d'une énergie si dangereuse et au bilan si négatif ? **Si le nucléaire était incontournable pour la vie de nos sociétés, nous n'aurions pas d'autres choix que de nous y résoudre. Mais ce n'est pas le cas. Et malgré le réchauffement climatique et la pénurie à venir d'énergies fossiles, un monde dénucléarisé est possible. Le scénario Négawatt auquel nous adhérons le prouve.**

Un tel scénario est possible et raisonnable à l'horizon 2030/2035, le temps de terminer d'exploiter et de fermer les centrales, d'œuvrer à la sobriété et à l'efficacité énergétique tout en investissant et développant les énergies renouvelables. Pour cela il faut bien sûr ne pas construire de nouvelles centrales nucléaires de type EPR, comme celle de Flamanville, considérée par l'expert anglais John Large comme « *le réacteur nucléaire le plus dangereux au monde* ». Ces nouvelles centrales ne sont pas nécessaires, la France produit trop d'électricité : elle en exporte 16%, soit l'équivalent de 10 centrales. Il est donc urgent de stopper et de s'opposer activement à tous les projets de nouvelles

centrales nucléaires et de transférer les budgets de recherche et développement du nucléaire aux énergies renouvelables.

1.3 La création d'un pôle public de l'énergie

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne et démocratique. Selon nous, seule la création d'un pôle public de l'énergie peut répondre à cet enjeu essentiel.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des problèmes de stockage (notamment pour l'électricité), de transport ou de planification des capacités de production. La durée de construction des grandes centrales électriques et les montants en jeu ne peuvent être gérés par le marché qui reste focalisé sur des objectifs de court terme.

La mise en œuvre d'un grand pôle public de l'énergie garant des droits fondamentaux implique une remise en question de certaines règles européennes comme le fait de devoir séparer production, transport et distribution ou d'interdire les tarifs régulés.

Nous avons donc intérêt à décentraliser la production d'électricité afin de limiter les risques de rupture d'approvisionnement, la multiplication des lignes à haute tension et le coût du transport. Par ailleurs, cela permettrait de développer un contrôle citoyen de proximité et de diversifier les sources d'approvisionnement.

1.4 La mise en place d'une taxe carbone

Nous nous prononçons pour une taxation des produits fortement carbonés, dont les modalités devront être étudiées afin de ne pas pénaliser les personnes aux revenus les plus modestes.

Le transport dépend essentiellement du pétrole dont il absorbe 65% de la production. Ce secteur est en forte croissance (+ 21% entre 1990 et 2001 en France) et représente plus de 30% des émissions de GES dans le monde, dont la moitié pour la voiture particulière. Il convient donc de rendre l'énergie et donc les transports - en priorité ceux de marchandises - beaucoup plus coûteux qu'ils ne le sont à ce jour. Et ainsi de mettre fin à des aberrations comme celle consistant, pour la France en 1999, à exporter 35 000 tonnes de lait et à en importer 18 000 ! Une taxe significative sur les GES pourrait ainsi à la fois renchérir le coût des marchandises produites très loin de leur lieu de consommation et rendre les produits locaux plus compétitifs.

La fiscalité environnementale doit être l'un des instruments destinés à faire évoluer les comportements, tout en préservant les revenus les plus modestes.

1.5 Pour une relocalisation de l'économie : l'exemple d'une agriculture diversifiée

Les entreprises transnationales multiplient les recours à des transports énergivores et polluants. Les délocalisations, au départ de productions à faible valeur ajoutée, s'étendent maintenant aux produits sophistiqués ainsi qu'aux services (recherche, santé, centres d'appels...). Après avoir déterritorialisé les produits, le capitalisme déterritorialise les hommes, une fois de plus réduits au statut de marchandise.

La relocalisation est une réponse aux dégâts environnementaux et sociaux, à la destruction des équilibres locaux et régionaux générés par la mondialisation commerciale et financière. Elle permet de favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs au sein de l'économie locale. Par relocalisation, nous entendons le rapprochement de la production de biens et services au plus près du lieu de consommation.

Précisons qu'il ne s'agit nullement de prôner le retour à l'autarcie ou à ne se satisfaire que de produits locaux. Il est évident que tous les biens et services ne pourront pas être produits à l'échelle d'un bassin de vie. En revanche, l'économie sociale et solidaire, les services publics, l'agriculture, le bâtiment, les services à la personne sont particulièrement adaptés à cette économie de proximité.

Dans cette perspective, la relocalisation d'une agriculture diversifiée est une priorité. Les AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ainsi que toute autre forme de rapport de proximité producteur - consommateur doivent être encouragées.

De façon générale, il est temps de redéfinir la politique agricole commune et de changer de cap. Il est temps de réaffirmer que c'est d'abord et avant tout l'agronomie, c'est-à-dire la connaissance et la maîtrise des cycles biologiques naturels et des interactions entre les plantes, les sols et le climat qui doivent être au cœur du métier d'agriculteur et non l'utilisation contrainte de biotechnologies sophistiquées aux conséquences environnementales incertaines. Dans cette perspective, l'agroforesterie (associations de cultures annuelles et d'arbres) et l'agriculture biologique doivent constituer des références majeures.

Il est temps de réaffirmer que la vocation première de l'agriculture est effectivement de nourrir les hommes, en qualité et quantité, dans une logique de proximité et non d'être une source de profits, pour quelques multinationales, et matière à spéculations financières comme tant d'autres produits. La reconstitution de stocks de matières premières agricoles, l'établissement de marchés régionaux pour les agricultures du sud avec des protections aux frontières pour promouvoir des agricultures régionales, assurer des revenus aux agriculteurs, faire bénéficier de prix réguliers aux consommateurs, la réorientation des soutiens publics vers des filières agro-alimentaires équilibrées, et non sous la coupe de quelques distributeurs, doivent être les moyens de cette ambition.

L'agriculture que nous voulons pour demain est nécessairement une agriculture qui demandera plus de bras, plus de coopération que de concurrence, plus de naturel que d'industriel. Elle est pour nous une agriculture d'avenir.

2. Pour une politique altermondialiste

2.1 Pour une souveraineté alimentaire

« L'agriculture mondiale a la capacité de nourrir 12 milliards d'êtres humains alors que nous ne sommes que 6,2 milliards. Ça signifie que pour la première fois dans l'histoire du monde la faim n'est pas une fatalité : un enfant qui meurt, faute de nourriture, est un enfant assassiné » Jean Ziegler, Rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation.

Comment peut-on accepter que plus de 840 millions de personnes souffrent encore aujourd'hui de sous-alimentation dans le monde ? Notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants. Un comble, ceux qui ont faim sont souvent des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs. Les pays du Nord, tout en protégeant largement leur agriculture, demandent aux pays du Sud toujours plus de libéralisation et d'ouverture de leur marché : 365 milliards de dollars de subventions ont été versés en 2006 aux producteurs agricoles du Nord, soit 1 milliard par jour. Les pays du Sud doivent alors faire face à l'entrée sur leur marché de produits vendus en dessous de leur coût de production (grâce à des aides comme la PAC en Europe ou aux Etats Unis) qui font baisser les prix mondiaux et donc les productions locales des pays les plus pauvres.

Les organisations internationales conditionnent régulièrement leurs prêts à une libéralisation forcée des marchés. En même temps, ce phénomène se double d'une spécialisation de certains pays vers une mono-agriculture, toute entière orientée vers l'exportation et donc directement dépendante des pays du Nord. Pour pouvoir rembourser leur dette, les pays du Sud ont du privilégier les cultures d'exportation, qui épuisent leurs ressources naturelles et réduisent les cultures nécessaires à l'alimentation locale. Ces produits d'exportation (coton, café, cacao, sucre...) sont devenus surabondants et, logiquement, les cours se sont effondrés dans les années 80.

De gigantesques sociétés transnationales exercent un véritable pouvoir sur certains segments de la chaîne alimentaire en contrôlant les semences, la production, la distribution, la commercialisation et les prix. Face à ce constat dramatique, la « société civile » a construit une première réponse à l'échelle de notre planète. **Avec d'autres mouvements altermondialistes, nous défendons le concept de « souveraineté alimentaire » présentée en 1996 par Via Campesina. Ce mouvement social et paysan international est aujourd'hui mondialement reconnu et même repris par Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation.**

Plus de 400 ONG mondiales ont élaboré en commun une définition claire et percutante : « *La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion foncière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés* ». Cette définition confère donc des droits à chaque pays qui peut protéger sa production interne afin de devenir autonome.

Nous proposons que les subventions aux agriculteurs du Nord ne portent que sur les produits qui ne seront pas exportés. De manière plus approfondie, nous faisons nôtres les propositions de *Via Campesina* consistant à :

- Donner la priorité à la production par les exploitations paysannes et familiales de denrées pour les marchés intérieurs et locaux, selon des systèmes de production diversifiés et écologiques ;
- Veiller à ce que les agriculteurs reçoivent le juste prix pour leur production, afin de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix relevant du dumping ;
- Garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et aux autres ressources à la faveur d'une véritable redistribution ;
- Reconnaître et promouvoir le rôle des femmes dans la production

de denrées alimentaires et veiller à ce qu'elles aient un accès équitable aux ressources productives et qu'elles en aient la maîtrise ;

- Veiller à ce que les communautés aient le contrôle des ressources productives, par opposition à l'acquisition par des sociétés des terres, de l'eau, des ressources génétiques et d'autres ressources ;
- Protéger les semences, base de la nourriture et de la vie elle-même, et veiller à ce que les agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement, ce qui suppose le refus des brevets sur le vivant et l'adoption d'un moratoire sur les cultures génétiquement modifiées ;
- Investir des fonds publics à l'appui des activités productives des familles et des communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation, le contrôle local et la production de nourriture pour la population et les marchés locaux.

2.2 Les OGM : un scandale révélateur

Notre engagement altermondialiste passe par un combat emblématique d'un monde libéral qui marchandise le vivant et met en danger l'équilibre naturel : celui des OGM.

Si l'essor du génie génétique dans les années 80 permet la modification de l'information génétique des organismes vivants, il rend aussi possible le brevetage de ces mêmes organismes. C'est sur ces organismes à l'information génétique modifiée (OGM) qu'ont été déposés les premiers brevets sur le vivant, dès 1980 aux Etats-Unis, avec l'autorisation du dépôt d'un brevet sur une bactérie.

Par un tour de passe-passe sémantique, les brevets ont été détournés de leur vocation initiale et la maîtrise de l'information génétique n'est plus assurée. Aujourd'hui, aux USA, 70% du maïs et du soja sont modifiés génétiquement.

Nos positions sont claires :

- **La culture des OGM assujettit les agriculteurs, dont la production est contrôlée en amont et en aval par les firmes agrochimiques.**

Les stratégies déployées sur tous les continents par les agents et filiales de ces firmes, avec parfois l'appui des autorités nationales de certains pays en développement, visent purement et simplement à assujettir les agriculteurs en les mettant à leur service. La semence est la base de toute activité agricole. Avec la semence transgénique, dont le fruit est volontairement stérile, les semenciers contrôlent l'amont et l'aval de la production.

- **Les OGM ne résolvent pas le problème de la faim dans le monde**

La faim et le défaut de souveraineté alimentaire sont d'abord liés au fonctionnement du système capitaliste qui organise la production, l'accès à l'alimentation et sa distribution. Par ailleurs, les OGM proposés sont destinés quasi exclusivement à l'exportation ou à l'alimentation du bétail et sont conçus pour exprimer leur potentiel de production dans les conditions d'une agriculture industrielle qui utilise généralement beaucoup d'intrants (engrais et pesticides). La promotion des OGM n'améliore donc en rien la couverture des besoins alimentaires essentiels des populations les plus exposées à la faim tout en menaçant l'environnement.

- **La double filière OGM et sans OGM est illusoire**

La mise en place d'une filière sans OGM revient à admettre une filière OGM et les risques de transfert d'une filière à l'autre (pollutions génétiques, mélange lors des manipulations et sur les chaînes de conditionnement...). L'absence d'évaluations sérieuses et de

connaissances sur les risques pour la santé et l'environnement, l'impossibilité de confiner et tracer les productions ou encore les coûts qu'engendre son contrôle poussé rendent illégitime la création d'une filière OGM. De surcroît, une telle filière détruirait toute possibilité, par exemple, de culture biologique à proximité.

• **Les OGM présentent des risques pour la santé et l'environnement**

Les manipulations génétiques induisent des changements dans le fonctionnement des plantes et provoquent la synthèse de nouveaux composés potentiellement toxiques dans l'alimentation ainsi que la dissémination à grande échelle de gènes de résistance, notamment à des antibiotiques couramment utilisés en santé humaine et animale.

La plupart des plantes transgéniques commercialisées sont conçues pour produire ou tolérer des pesticides et des insecticides, dont les résidus sont susceptibles de s'accumuler dans la chaîne alimentaire et d'avoir des effets toxiques à long terme. De plus les pollutions génétiques favorisent l'apparition de nouvelles espèces envahissantes véritable menace pour la biodiversité, ou se transmettent aux bactéries du sol.

Nous proposons des actions proches de celles proposées par la *Confédération Paysanne* soit :

- L'interdiction du brevetage du vivant : patrimoine inaliénable et commun de l'humanité;
- Un moratoire immédiat sur la commercialisation et la mise en culture des OGM;
- L'arrêt de tous les essais et cultures en milieu ouvert en Europe (seules les expériences en milieu confiné peuvent être autorisées)
- La prise en compte et un débat public autour des travaux d'évaluations indépendants;
- L'étiquetage et la traçabilité obligatoires sur tous les produits agro-alimentaires;
- Un régime de responsabilité spécifique aux OGM permettant de poursuivre les auteurs des contaminations (financièrement et juridiquement);
- Une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante;
- Une taxation ou tout autre dispositif permettant d'assurer la protection des productions de qualité, bio et issues de l'agriculture paysanne et nourricière.

2.3 Pour une fiscalité internationale et l'annulation de la dette

La fiscalité est, avec la monnaie, un des deux piliers de la souveraineté des Etats. Mais les systèmes fiscaux ont été mis en place lorsqu'ils coïncidaient avec les frontières des territoires nationaux. Ils ont permis la souveraineté et l'autonomie des politiques nationales. Mais, avec la mondialisation et la libre circulation des capitaux et transactions financières, les fiscalités des Etats sont mises en concurrence et les économies nationales perdent autonomie et efficacité. Les entreprises transnationales, les banques et les investisseurs, tout en utilisant également et abondamment les paradis fiscaux (50% des flux financiers internationaux et autant pour l'activité internationale des banques), jouent avec cette concurrence afin de se soustraire au maximum à l'impôt. L'évasion fiscale, cette délinquance réservée aux riches, reste à ce jour non réprimée : elle est en effet parfaitement tolérée pour les entreprises transnationales ainsi que les hauts revenus, au détriment des Etats assurant une bonne protection sociale et des services publics de qualité.

Trois types de taxes globales et un dispositif de plafonnement de la rémunérations des actionnaires sont à envisager :

• **Les taxes sur les transactions financières** (change et bourse) : idée déjà suggérée par Keynes en 1936, reprise par Tobin en 1978 et par ATTAC en 1998 pour lutter contre la spéculation financière voire aider les pays en développement. 2000 milliards de dollars changent de main chaque jour ouvrable, uniquement liés à la spéculation et à la recherche de profits immédiats (et donc sans aucun rapport avec l'économie réelle). Une taxe, même faible, sur ces transactions se chifferrait en centaines de milliards de dollars, soit beaucoup plus que l'aide totale aux pays en développement.

• **La taxe unitaire sur les bénéfices des firmes transnationales** : elle consiste à indexer et localiser la fiscalité sur le chiffre d'affaire réalisé dans chaque pays où la firme est implantée. Le taux de prélèvement serait identique pour l'ensemble des pays participant à ce système. Selon ATTAC, une taxation moyenne à 25% rapporterait près de 1000 milliards de dollars par an, auquel il faudrait soustraire les taxations déjà existantes.

• **Les taxes écologiques** : nous en avons déjà évoqué certaines dans la partie consacrée au défi écologique, mais on pourrait en rajouté d'autres (sur les déchets nucléaires, l'uranium et l'armement...).

Les taxes globales suscitent toujours les mêmes critiques concernant leur faisabilité et efficacité en l'absence de gouvernance mondiale. Ces critiques ne sont pas recevables. Le rapport Landau (2004) propose plusieurs formules d'application pouvant permettre le ralliement des Etats les plus réticents. L'Union Européenne, première puissance économique mondiale, pourrait - par son volontarisme - montrer le chemin. L'instauration de taxes globales est une question plus politique qu'économique ou technique et serait un pas vers une mondialisation plus positive.

Un dispositif fiscal (SLAM – Shareholder Limited Authorized Margin), selon Frédéric Lordon, Directeur de recherches au CNRS, permettra de plafonner la rémunération maximale des actionnaires en prélevant intégralement tout ce qui dépasse ce plafond réglementaire. Le SLAM fait ainsi disparaître toute incitation des actionnaires à pressurer indéfiniment les entreprises (délocalisation, précarisation et flexibilisation des salariés).

Pour l'annulation de la dette du tiers-monde

La dette, au Nord comme au Sud, collective ou individuelle, est au cœur du modèle économique libéral actuel. Elle permet de transférer et prélever, par les intérêts, la richesse du travail vers le patrimoine des plus riches, ceux qui peuvent prêter. Pour réduire le paiement des intérêts de la dette, des politiques de rigueur et d'austérité sont mises en place au Nord, des politiques d'ajustement structurelles au Sud. Toujours pour le plus grand bénéfice d'une minorité. Il s'agit certainement du plus vaste hold-up planétaire jamais réalisé.

La dette accélère considérablement les migrations vers le Nord, que nous prétendons vouloir combattre tout en les suscitant. Le co-développement passe nécessairement par la remise à plat de la dette. Ou alors c'est au mieux un vœu pieu, au pire une escroquerie. **Nous nous prononçons clairement pour l'annulation totale de la dette de tous les pays du Tiers Monde, dette qui à ce jour concerne essentiellement l'Afrique. Nous rejoignons largement le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) qui propose un impôt mondial sur les grandes fortunes et la suppression des paradis fiscaux. Le**

CETIM (Centre Europe Tiers Monde) et le Forum Social Mondial, entre autres, ont beaucoup travaillé à rendre possible une annulation réaliste de cette dette.

2.4 Sans-papiers et co-développement

La planète est un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu, ni l'époque, ni l'environnement politique, économique et environnemental de sa naissance. Seule une politique de migration solidaire, réaliste, ouverte et humaniste est dès lors acceptable.

Les pays dits « riches » sont responsables des déséquilibres actuels entre pays d'origine et pays d'accueil. Aujourd'hui, les flux migratoires sont le résultat de déséquilibres entre les pays : l'immigration est à la fois l'occasion, pour les pays du Nord, de s'enrichir en allant piller ailleurs les ressources humaines et naturelles et pour les migrants des pays pillés de fuir des conditions économiques et/ou politiques souvent très difficiles, voire des situations environnementales intenable du fait du dérèglement climatique.

Les pays « riches » ont largement contribué à créer une « pression migratoire » et à l'alimenter, rendant inopérante et injuste toute politique de restriction migratoire. Ils entretiennent la misère et le désespoir dans les pays pauvres, en perpétuant le pillage de leurs richesses, acculant les plus pauvres à la migration. Enfin, ils ont aggravé la situation en diminuant leurs aides aux pays en développement depuis les années 1990.

Il est de notre responsabilité de rappeler que les conditions même de la « pression migratoire » ont été créées par des inégalités économiques, politiques et sociales dont on ne peut rendre responsables les migrants. **Nous devons combattre sans relâche les discours et pratiques actuelles tendant à criminaliser les « sans-papiers ».** Les immigrés et les Français issus de l'immigration sont les premières victimes de l'insécurité économique, du chômage, de la précarité des conditions de travail, de la perte de confiance et de solidarité. On leur réserve de surcroît le rôle du bouc émissaire de tous les maux de notre société. Or ils sont comme tout être humain à la recherche d'équité et de dignité.

Se battre pour une nouvelle politique de migration

Le droit à la migration est un droit fondamental. Pour que cette chance soit partagée entre les individus et les pays d'accueil et d'origine, la liberté de circulation et d'établissement doit être reconnue comme un droit fondamental.

La transition vers une nouvelle politique migratoire ouverte et humaniste implique en premier lieu **la régularisation de tous les sans-papiers actuellement sur le territoire français.**

La régularisation consiste à donner un titre de séjour de longue durée, contrairement à la naturalisation qui permet d'accéder à la nationalité française. Il s'agit de deux enjeux différents et certains font l'amalgame en jouant sur les peurs d'une soi-disant « dilution de l'identité nationale ».

La régularisation ne vise pas à augmenter la population étrangère, mais simplement à... régulariser leur situation, les sortir de la clandestinité et leur donner la possibilité de vivre dignement. Une régularisation permettrait à tous d'accéder aux droits, aux services, de participer pleinement à la vie de la cité et donc de s'intégrer plus facilement à la société française.

Par ailleurs, la France est loin d'être le pays d'accueil que l'on nous présente parfois : les migrants représentent seulement 5,6 % de la population en France, contre 18% au Canada, 9% en Autriche ou encore 10% aux USA.

« 200 000 à 400 000 sans-papiers en France », déclare Nicolas Sarkozy. Ce chiffre est à comparer avec la régularisation des 690 000 sans-papiers effectuées en Espagne en 2005, et de celle qui a concerné 634 000 sans-papiers en Italie en 2003. A noter qu'en 2007, la population totale de l'Espagne était de 40.4 millions, 58.1 millions pour l'Italie et 63.4 millions pour la France. Les régularisations effectuées en Espagne comme en Italie montrent que ces politiques sont possibles. **La campagne de régularisation des migrants clandestins en Espagne n'a pas provoqué d'appel d'air, en particulier venant des sans-papiers de France.**

Quant à la régularisation sur critères, faut-il rappeler que la liberté de circulation et d'établissement est reconnue par les articles 13 et 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ? C'est un droit fondamental dont l'accès ne peut être conditionné au fait de pouvoir brandir un contrat de travail ou une feuille d'impôt.

En outre, la politique de régularisation liée aux critères implique forcément des choix, des priorités et de procéder à un « tri » entre ceux qui méritent de rester et les autres. Il s'agit fondamentalement d'une question éthique : les sans papiers ne sont ni du bétail, ni une simple ressource pour le pays.

Régulariser les « seuls travailleurs » reviendrait enfin à ne régulariser que ceux qui ont fait croire qu'ils étaient en situation régulière et à maintenir dans la clandestinité ceux qui travaillent au noir ...

Cette régularisation de tous les sans-papiers devra s'accompagner de :

- la dépénalisation du séjour irrégulier et l'abolition de toute rétention administrative ;
- l'instauration d'un caractère suspensif pour tout recours contre une décision administrative de refus de séjour des sans-papiers
- l'abandon des restrictions au regroupement familial;
- la lutte contre les entreprises des pays d'accueil qui cherchent à exploiter l'immigration clandestine et contribuent en premier lieu à appeler ces immigrants ;

• la possibilité pour l'ensemble des migrants actuellement en France de disposer, sur simple demande, d'une autorisation de séjour et de travail de longue durée (titre de séjour unique et renouvelable) et la motivation systématique pour tout refus, qui ne pourra être justifié que par les risques avérés que ce migrant ferait courir à la nation ou aux personnes.

Une politique permettant d'obtenir des visas de séjour de longue durée modifiera les comportements des migrants. Actuellement, les retours dans les pays d'origine –pour de courtes ou de longues durées- ne sont pas envisagés car le retour en France est trop incertain. Avec une politique plus ouverte, il y aura une plus grande fluidité dans les déplacements ;

- l'accès des migrants aux mêmes droits fondamentaux que ceux des citoyens nationaux et la mise en place de formations spécifiques d'adaptation (enseignement linguistique, formations complémentaires) ainsi que des conditions d'une intégration à la vie de la cité, dont le droit de vote immédiat aux élections locales.

Nos propositions pour un véritable co-développement

Le co-développement que nous souhaitons doit s'appuyer sur :

- un encouragement des migrations temporaires (études, bourses, échanges de savoirs...) dans une logique d'allers-retours entre pays

d'accueil et pays d'origine qui favorisent le développement de celui-ci et le retour des personnes qui le souhaitent ;

- un développement des échanges d'éducateurs, d'enseignants, d'artistes sur la base de projets bilatéraux, une reconnaissance réciproque des diplômes ;
- l'attribution automatique d'un statut (titre de séjour, droits fondamentaux) de longue durée. En effet, ce n'est que sur la base d'un statut stable et de longue durée que des coopérations durables peuvent être entreprises par les immigrés installés avec leur pays d'origine. La double nationalité pourra être accordée après cinq ans de résidence aux étrangers attestant d'une maîtrise minimum de la langue nationale, ouvrant ainsi le droit de vote à l'ensemble des élections ;
- les facilités accordées aux migrants issus des pays en développement pour effectuer des transferts de fonds. Les études montrent en effet que ces transferts constituent un mode de coopération privilégié. Il s'agit donc de limiter les frais liés à ces transferts et de favoriser des transferts collectifs (via des associations porteuses de projets locaux) ;
- le refus de la marchandisation du vivant et la garantie de l'accès aux soins et aux médicaments au-delà de toute logique marchande ;
- le renoncement de l'Europe à ses aides à l'exportation de matières agricoles ;
- une véritable souveraineté alimentaire ;
- enfin, une politique de naturalisation plus généreuse sera mise en place.

Ces mesures complètent l'aide au développement (financière et technologique) qui devra être accrue et recentrée pour mieux lutter contre la misère et soutenir en priorité les projets locaux émancipateurs. Le manque d'efficacité de l'aide vient souvent de l'absence d'engagement à long terme des gouvernements.

La politique migratoire en faveur de laquelle se positionne UTOPIA se veut humaniste, mais elle est aussi nécessaire et réaliste. Parce que la politique de l'immigration est un enjeu majeur pour nos sociétés, UTOPIA souhaite défendre et argumenter la nécessité, pour les pays d'accueil comme pour les pays d'origine, de s'orienter vers une politique ouverte des migrations.

3. Pour un élargissement des droits fondamentaux

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens éclairés et libres qui agissent sur le présent et la démocratie, qui s'investissent dans la vie de la cité, qui participent équitablement à l'effort de production des biens et des savoirs... Sans accès aux droits fondamentaux comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté ? La satisfaction de l'ensemble de ces besoins est donc un préalable inconditionnel que la société doit garantir à chacun.

Or aujourd'hui, l'individu gagne le droit d'exister s'il participe et soutient la logique dominante qui, avec cohérence, associe (ou veut associer) un devoir à chaque droit. Cette logique n'est pas la nôtre.

Dans la société que nous voulons construire, il existera des droits liés à l'individu du seul fait de son existence, sans considération de « mérite », de statut social ou de nationalité. Ces droits sont ceux qui président à la fois à l'épanouissement du citoyen et de la collectivité. Construire et garantir ces droits relèvent d'une exigence éthique et humaniste, fondatrice du « vivre ensemble » et indépendante du sexe, de l'âge ou de la catégorie sociale, même si chaque catégorie sociale doit contribuer à la mesure de ses moyens au financement de ces droits.

3.1 Vers une prise en charge universelle des soins par un pôle public de la santé

La notion de « droit à la santé » renvoie au droit de chaque individu de bénéficier du meilleur état de santé possible. Il signifie que l'individu a droit à un ensemble de mesures relatives à la prévention de la maladie et au traitement du patient, mais aussi à ce que l'Etat s'abstienne de tout acte qui pourrait mettre en danger sa santé. Le droit à la santé c'est finalement le droit aux soins, à la prévention mais aussi à la sécurité sanitaire. Son caractère inconditionnel et universel est d'abord une question de justice et de fraternité.

En France, seules 75% des dépenses de santé sont prises en charge par les régimes d'assurance maladie obligatoire, le reste relevant des organismes de couverture complémentaire facultatifs ou de la prise en charge directe par le malade. Malgré l'instauration de la Couverture Maladie Universelle (CMU), qui reste un progrès et un acquis majeur (avec 4.5 millions de bénéficiaires), environ 6 millions de personnes ne sont pas couvertes par une assurance maladie complémentaire. De plus, il existe de très fortes disparités entre ces assurances complémentaires qui évoluent dans un marché fortement concurrentiel, avec des inégalités face aux coûts d'accès considérables.

Parce que la vie humaine ne peut pas avoir de prix et parce que les droits à la santé constituent une pierre angulaire du « vivre ensemble », ceux-ci, plus que tous les autres droits fondamentaux, doivent bénéficier d'un effort collectif particulier.

Nous proposons une couverture médicale qui remboursera l'ensemble des soins et dispensera les patients des avances de frais. Elle consistera en une assurance maladie universelle. Elle sera unique, uniforme, obligatoire et remplacera la multiplicité des systèmes d'assurances maladie (obligatoires et/ou complémentaires). L'accès aux soins ne devra pas être un revenu différé du travail. L'impôt se substituera donc au financement par les cotisations sociales. Dans cette optique, le contrôle et la gestion des organismes de protection sociale doivent être conjointement assumés par le Parlement et un organe représentatif de la société civile.

Par ailleurs, si le droit à la santé, comme celui à l'éducation, est un droit essentiellement financé sur fonds publics, comment expliquer que le système de santé, à la différence du système éducatif, soit composé d'un secteur libéral hypertrophié ? Pourquoi les médecins et personnels de santé ne sont-ils pas, comme dans l'Education Nationale, essentiellement des membres de la fonction publique ? Que l'on considère les modes de rémunération, la répartition géographique des activités, les missions ou le finan-

cement du système de santé, il apparaîtrait juste, utile et nécessaire pour les médecins, les patients et les contribuables de créer progressivement un corps étendu d'Etat de la fonction médicale intégrant l'ensemble de la profession (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmières, professions paramédicales, industrie pharmaceutique...) autour d'un service public de la santé qui ne devra pas remettre en cause le choix de son médecin.

Il convient non seulement de donner un accès gratuit aux soins, mais aussi de repenser notre système médical pour favoriser la prévention. En effet, dans de nombreux systèmes médicaux, à l'image du système français, les questions médicales sont centrées sur les soins plutôt que sur la prévention des maladies. Une explication de ce phénomène réside dans le mode de rémunération des médecins : une rémunération « à l'acte » conduit à un développement du nombre de consultations et d'actes médicaux ainsi qu'à une prescription parfois excessive de médicaments. Il faut donc privilégier un paiement forfaitaire du médecin en fonction du nombre de patients suivis. Par des politiques volontaristes en matière d'organisation du système médical, le système contribuera aussi à réduire les contraintes financières qui pèsent sur lui, sans pour autant s'appuyer sur une maîtrise comptable (et donc forcément injuste) des dépenses.

3.2 Le droit à accéder à un minimum de ressources

« Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimer » Victor Hugo.

L'accès minimum à un certain nombre de biens et de services relève d'une logique d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles permettant la lutte contre l'exclusion et l'indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

Accès minimum gratuit à l'énergie, l'eau et aux télécommunications

Nous considérons que les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garantis par la collectivité indépendamment des situations financières ou sociales des individus.

Le financement de ces droits sera essentiellement assuré par une surfacturation progressive des tranches situées au-dessus de ce minimum. Le calcul sera fait de manière à ce que les gros consommateurs, privés ou entreprises, paient pour les plus sobres ou les plus démunis, ce qui ne serait que justice. De plus, un tel système inciterait chacun à réduire ses consommations énergétiques et de ressources naturelles. De manière générale, la gestion publique, démocratique et transparente des ressources et de ces droits apparaît indispensable.

Un plan « Marshall » de travaux de rénovation et d'isolation de l'habitat favorisant les économies d'énergies (Negawatt), qui ciblera en priorité les HLM et les habitations des classes populaires, accompagnera le développement de ces droits afin que les tranches de consommation offerte soient quantitativement faibles tout en correspondant à l'ensemble des usages essentiels.

Ressources minimum en matière d'électricité et d'eau : quelques ordres de grandeur

A titre d'illustration, en matière d'électricité, la consommation moyenne par habitant est de 2500 kWh/habitant. Prenons l'hypothèse que le tiers de cette consommation soit gratuite pour tous (environ 850 kWh/habitant), que les 850 kWh suivants soient facturés au prix actuel et que le prix des tranches supérieures augmente progressivement afin de compenser la gratuité des 850 premiers kWh. Dans ce cas, le consommateur moyen voit sa facture inchangée, sans alourdir la charge de l'Etat ou des collectivités locales. Un consommateur qui consomme moins d'électricité que la moyenne voit sa facture baisser par rapport à la situation actuelle et un gros consommateur voit sa facture augmenter. La mesure pourrait être envisagée sans jamais faire appel aux fonds publics, déjà mis à contribution pour environ 500 000 ménages qui sont dans l'incapacité de payer leurs factures.

De même, en matière d'eau, la consommation domestique en France est d'environ 165 litres par habitant et par jour pour un coût moyen annuel de 177 euros, selon l'Institut Français de l'environnement. Dans le même esprit que le programme des Verts, nous proposons que soient accordés gratuitement les 50 premiers litres, les 50 litres au-dessus restant au tarif actuel et l'excédent augmentant progressivement. Pour l'eau, plus encore que pour l'électricité, mettre en application cette mesure peut être considérée comme une urgence humanitaire.

Une couverture logement universelle

Une Couverture Logement Universelle (CLU) doit être instaurée, à l'image de ce qui se met en place dans d'autres régions (comme l'Ecosse et son Housing Act, voté en 2003). La CLU (ou droit opposable au logement) pourrait garantir à chacun un logement décent tout en donnant un certain nombre d'assurances aux bailleurs sociaux. Elle devra bien évidemment être assortie d'un plan massif de construction de logements sociaux qui garantisse une vraie mixité sociale et, pour cela, clarifier les responsabilités locales et nationales. Nous proposons également la mise en place d'une obligation de mixité sociale dans les programmes immobiliers. Cette mixité pourra s'appuyer sur une loi rendant « potentiellement social » tout appartement se libérant, l'Etat complétant le financement du bail).

Rappelons que 70 % des foyers répondent aux conditions de ressources requises pour accéder à un logement social avec 48% à Paris, plus de 70% en Languedoc-Roussillon, et jusqu'à 85% dans certains DOM.

La question du logement devra enfin s'insérer dans une logique d'ensemble en insistant davantage sur la nécessaire coordination au niveau des structures d'aide médicale et d'aide sociale.

Une amélioration de l'environnement de vie des banlieues populaires devra être entreprise en soutenant notamment le développement des activités associatives, citoyennes et économiques, du commerce de proximité et des transports.

Un revenu universel d'existence

Le problème majeur auquel est confrontée la société humaine n'est pas tant la production de richesse que la nature et la destination de la richesse produite, et partant, le lien social entre les individus. Le revenu d'existence, ou allocation universelle de revenu, répond à l'exigence de justice sociale. Il permet de se dégager de l'aliénation à la "valeur" travail et de répondre aux besoins fondamentaux. UTOPIA souhaite lancer un large débat de société sur cette question essentielle.

Dans son acception la plus large, l'allocation universelle consiste en un versement social distribué de façon égalitaire et inconditionnelle à tous les citoyens. C'est suivant cette acception que nous parlerons ici indifféremment de revenu d'existence ou d'allocation universelle de revenu.

L'allocation universelle est une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, due à chacun en tant qu'héritier légitime de la richesse accumulée par les générations antérieures, qu'il contribue à enrichir par ses activités tout au long de sa vie. Cette mensualité est individuelle, inconditionnelle, inaliénable, non affectée (et donc d'utilisation totalement libre) et cumulable avec tout autre revenu. Elle crée un lien de solidarité indispensable entre tous les membres du corps social.

Instaurer l'allocation universelle, ce n'est pas tenter de corriger les effets du néolibéralisme ou de secourir les plus démunis, c'est remettre fondamentalement en cause la logique capitaliste et chercher un autre mode d'organisation sociale. Mais elle se heurte à deux blocages principaux :

- un blocage culturel, conventionnel et sociétal qui empêche d'imaginer un revenu perçu sans la contrepartie d'un travail,
- un blocage intellectuel qui empêche de voir comment l'instauration d'un droit inconditionnel au revenu peut entraîner la restauration d'un droit au travail librement consenti, respectueux de chacun et de tous.

Pourtant, l'échec patent des différentes politiques de lutte contre le chômage et de « réduction de la fracture sociale » montrent combien il est impossible de lutter contre les inégalités, le chômage et la misère sans remettre en cause le système actuel.

Au-delà du débat sur le montant d'un tel revenu, qui n'est pas tranché, techniquement, même si nombre de questions demeurent, il existe des solutions pour financer une allocation universelle :

- Donner la priorité aux questions sociales dans la distribution du budget de l'État ;
- accompagner sa mise en place d'une refonte du système fiscal actuel qui, par les prélèvements sociaux, fonde notre système de solidarité (retraite, santé, chômage) sur le salariat ;
- faire entrer l'allocation universelle dans la composition du revenu imposable global, augmentant ainsi la recette fiscale globale. Ceux dont l'allocation universelle est l'unique revenu ne seront pas soumis à l'impôt. En revanche, les revenus les plus élevés la reverseront en quasi-totalité.

Il existe d'autres mesures sur lesquelles de nombreux économistes (par exemple Philippe Van Parijs, Yoland Bresson, Yann Moulier Boutang, Alain Caillé) ont fondé leurs travaux.

Permettant à tous les citoyens de disposer d'un revenu permettant de couvrir les besoins fondamentaux, accompagnant un nouveau modèle de développement, le revenu d'existence permettrait de donner une égale dignité à tous les choix d'existence et favoriserait l'émergence de tout un pan d'activités aujourd'hui délaissées car situées hors de la sphère marchande.

3.3 Le droit à l'éducation

Le droit à l'éducation, au sein d'une école laïque, gratuite et obligatoire, est essentiel parce qu'il permet à l'individu de développer son sens critique, de forger le plus librement possible son opinion, de créer du lien social et de préciser la nature de son engagement citoyen.

Dans un contexte de fort chômage, c'est au détriment de ces objectifs de formation du citoyen que l'école se voit assigner comme mission prioritaire la formation de jeunes prêts à occu-

per les emplois disponibles sur le marché du travail. L'État tend alors à abandonner progressivement l'idée de former des citoyens pour formater de futurs producteurs/consommateurs. Dans ce même esprit, l'école encourage une « culture » de la compétition et de la « performance », qui décourage et laisse de côté beaucoup de jeunes.

UTOPIA refuse une école dont le rôle premier serait de valoriser le « potentiel économique » de l'individu et son esprit de compétition. Pour nous, l'école doit avant tout permettre à chacun de devenir un citoyen libre et éclairé, capable de comprendre les enjeux du monde qui l'entoure, de débattre, de s'adapter à ses changements, de s'engager et d'agir dans la cité.

L'école de la République

L'école républicaine doit accueillir des enfants de toutes origines, de tous milieux, de toute croyance. Elle doit favoriser la mixité sociale et jouer pleinement son rôle de socialisation qui fonde notre « vivre ensemble ». Aujourd'hui elle ne le peut pas.

L'enseignant seul ne peut tout assurer. C'est la constitution d'équipes éducatives qui est garante du projet d'établissement, du suivi individualisé des élèves, de l'aide gratuite au travail personnel, des critères de sanction qui intègrent au lieu d'exclure, du projet d'orientation en dialogue avec les familles.

On a trop souvent laissé les territoires concentrer des populations de classes sociales semblables et les dérogations se sont multipliées au sein du système public : on assiste à une fuite des « élites » vers les établissements les mieux « cotés » ou accueillant le moins de jeunes des milieux défavorisés. Cela crée des ghettos qui viennent s'ajouter à ceux existants.

Lorsqu'il existe des écoles privées non soumises aux cartes scolaires, comment peut-on construire une société solidaire et fraternelle en acceptant une telle ségrégation dès l'enfance ? Nous proposons donc l'intégration des écoles privées, actuellement sous contrat et hors contrat, au service public et laïc de l'Éducation, seul véritable garant de l'intérêt général.

Nous proposons également de développer une réelle mixité sociale en reconstruisant une carte scolaire sur une base dépassant la seule proximité géographique de l'habitation (c'est-à-dire en scolarisant des jeunes dans d'autres quartiers que le leur). La mixité sociale sera alors facteur d'émulation, moteur d'apprentissage. La relative hétérogénéité des publics pourra contribuer à développer la compréhension des différences entre individus ainsi que le respect et l'ouverture aux autres.

Enfin, l'éducation civique doit permettre d'apprendre aux élèves à s'intéresser aux autres, à s'écouter, à se respecter, à débattre, à définir des règles de vie commune, à conduire des actions collectives, à coopérer.

Démocratiser l'enseignement supérieur

Après sa massification, l'enseignement supérieur doit être démocratisé : les inégalités dans l'accès aux parcours de l'enseignement supérieur doivent être réduites. Un tel objectif ne peut évidemment pas être atteint par une sélection par l'argent que représenterait l'élévation des frais de scolarité, même aidés par des bourses ou des prêts à taux 0. Certains étudiants de milieux moins favorisés ont souvent moins confiance dans leur capacité à réussir et donc à conserver leur bourse ou à rembourser leur emprunt.

Si la démocratisation passe par une information plus poussée sur

les filières, leurs exigences et leurs débouchés, la démocratisation ne doit pas s'appuyer sur une orientation préalable ou la mise en place de quotas dans les formations universitaires. L'objectif de démocratisation ne peut pas non plus passer par une mise en concurrence des établissements, au risque d'accroître les inégalités entre les universités riches et pauvres.

La démocratisation des cursus universitaires passe aussi par un fort accroissement des dotations aux universités afin qu'elles disposent des mêmes moyens que les grandes écoles et la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes. A partir de 18 ans, le jeune majeur doit pouvoir acquérir une indépendance économique et être en mesure de se former dans des conditions décentes, indépendamment de son milieu social. Il faut désormais accorder, comme le soutient l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France), une majorité sociale aux jeunes en même temps que leur majorité civile, leur donner les conditions pour réussir leurs études sans avoir à concilier leur projet d'étude avec un travail salarié.

3.4 Le droit à la culture et à l'information

Pour UTOPIA, la culture est constituée de l'ensemble de connaissances, de pratiques artistiques, de lois, de coutumes, de savoir faire qui nous identifient et nous rassemblent.

L'accès à la culture fait donc naturellement partie des droits fondamentaux puisqu'elle constitue, fonde et cimente la vie en société, crée la communauté, la société, ses valeurs et ses institutions. C'est notamment grâce à elle que nous portons un regard aigu sur le monde, nous permettant de nous forger notre propre jugement, de nous soustraire au modèle dominant, de nous ouvrir à notre environnement et de pouvoir le comprendre. La culture contribue à éclairer le citoyen en même temps que le citoyen éclairé s'appuie sur elle pour construire le présent et se projeter dans l'avenir.

C'est la raison pour laquelle les politiques culturelles doivent permettre à chacun de trouver ses propres modes de lecture et d'expression à partir d'un socle de connaissances et de valeurs acquises et partagées. Un de nos défis démocratiques majeurs reste d'élargir au plus grand nombre l'accès aux différentes expressions culturelles, des arts, des sciences ou de la pensée sachant qu'aujourd'hui 2/3 de la population n'accède pas aux différentes activités proposées pour le grand public (musée, théâtre, opéra...). Une nouvelle politique culturelle, basée sur ces convictions, dépassant la seule volonté de développer l'offre, permettra de proposer une véritable alternative loin des stéréotypes véhiculés par les médias et la publicité.

Parce que les logiques du marché n'ont aucun rapport ni avec des choix démocratiques, ni avec des enjeux proprement culturels, la culture doit échapper au droit commun en matière commerciale. Il nous faut garantir à tous les niveaux le principe de l'« exception culturelle », afin que les œuvres puissent exister et être diffusées sans exigence de rentabilité. Dans l'univers du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, les salariés permanents ainsi que les intermittents doivent être en mesure de participer, ensemble, à la production culturelle. Il est nécessaire de donner aux artistes un véritable statut et un rôle social en préservant leur indépendance ainsi que les moyens et les temps nécessaires à la création (composition, répétition...).

Une diffusion culturelle garante de la diversité

L'Etat doit être garant de la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire afin de la faire vivre et de permettre à tous les citoyens d'en tirer parti.

La question se pose avec autant d'acuité dans les domaines trop concentrés de l'édition (édition et distribution) ou de l'audiovisuel. Dans ces secteurs, une loi devra limiter les concentrations capitalistiques afin de préserver la pluralité et la diversité culturelle. Des dispositions de protection de ces activités pourront également être prises, notamment face à des groupes étrangers qui ne respecteraient pas ces critères de concentration.

Enfin, dans tous ces domaines, le rôle de l'Etat ou des collectivités locales est aussi d'assurer un pluralisme culturel en soutenant les structures indépendantes sur l'ensemble du territoire.

Un accès à la culture pour tous

La diversité culturelle n'a de sens que si elle rencontre un public large, participe de la reconstitution et de l'entretien du lien social et constitue un vecteur de réintégration des classes populaires dans l'espace public. Une politique d'éducation culturelle renouvelée et audacieuse est nécessaire.

L'enseignement des différentes formes artistiques, mais aussi des matières culturelles au sens large, touchant tous les aspects de la citoyenneté et permettant à la fois l'implication identitaire et l'ouverture sur le monde, doit être entrepris comme un acte essentiel. Les pratiques culturelles doivent être encouragées par un investissement public approprié, à la fois dans le milieu scolaire et dans le cadre des activités proposées par les collectivités locales.

Ainsi, les expériences de gratuité des musées qui ont permis d'attirer de nouvelles populations, jusque là exclues, doivent être étendues sur l'ensemble du territoire.

Le droit à une information respectueuse de l'individu

L'accès à l'information et sa diffusion constituent des dimensions clefs de la vie démocratique. Or, par intérêt économique, par proximité avec les gens de pouvoir, par facilité, la plupart des organes d'information - et plus particulièrement audiovisuels - ont renoncé à ce qui devrait être leur mission, pour nous imprégner d'une idéologie libérale et lui donner un caractère universel. La diversité d'approche et d'analyse n'est pas la règle, l'espace pour des regards différents est extrêmement réduit. Tous les journaux télévisés sont construits sur le même modèle. L'uniformité domine. L'instantanéité règne.

Là est bien le danger, d'autant que la plupart des médias sont directement la propriété de grands groupes privés ou sous influence du domaine marchand. Il est urgent de sortir de cette dictature des médias qui ont acquis un pouvoir excessif mettant en péril la démocratie elle-même.

Nous proposons de réguler le marché de l'audiovisuel et de la presse de manière à limiter les concentrations capitalistiques, à garantir une pluralité et une diversité des contenus ainsi que le respect d'un minimum d'éthique. Ainsi, dans la presse et l'audiovisuel, les parts détenues par un groupe privé ne pourront pas représenter plus de 30% du capital des plus grands médias et pas plus de 15% de l'audience dans chaque type de média (presse, télévision, radio). Les entreprises réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans les marchés publics ne doivent pas être autorisées à prendre de participation dans les médias.

Par ailleurs, l'éducation au décryptage de l'information et du traitement médiatique devra être dispensée très tôt. A l'heure où l'objectif ouvertement affiché d'un patron de chaîne de télévision est de générer de la disponibilité dans les cerveaux des téléspectateurs pour vendre plus de publicité, il est temps que l'école et les relais éducatifs mettent en place des moyens humains et s'équipent pour un apprentissage systématique de l'utilisation des nouveaux outils de communication, qu'ils enseignent aux élèves à porter un regard critique sur les médias, à disséquer les images, à analyser les informations, à prendre du recul par rapport aux fictions.

Enfin, nous préconisons également la taxation de la publicité au niveau de l'achat d'espace. Un taux de 5% représenterait en France environ un milliard d'euros de recette.

3.5 Libertés individuelles

Le droit au respect de la vie privée

L'exercice d'une pleine citoyenneté ne peut s'envisager sans un profond respect de la vie privée. Cette réaffirmation est d'autant plus importante que, pour des motifs commerciaux ou sous couvert de la « lutte antiterroriste », la dernière décennie a été marquée par une accélération du fichage et des interconnexions de fichiers. La société de contrôle est désormais bien installée. La multiplication des applications informatiques dans tous les domaines appelle à une mobilisation et une vigilance plus grandes. Il est manifeste que l'on a franchi, grâce aux nouveaux outils, un seuil dans la mise en place d'une politique de surveillance de la population en France qui n'avait jamais été atteint auparavant.

Le respect de la vie privée constitue un droit fondamental de l'Homme que l'on retrouve dans de nombreux textes. Mais si la personne fichée a des droits, certains fichiers restent particulièrement sensibles et sujets à caution. Il en va ainsi des multiples fichiers de police : le fichier Edvige, le STIC (Système de Traitement des Informations Constatées), le FNAEG (Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques)...

De même, les nouvelles techniques permettent de nombreux contrôles comme les contrôles au travail par exemple : surveillance des salariés, procédures de recrutement, surinformation, obligation de connexion permanente... Les nouveaux documents d'identité biométriques, ou le dossier médical informatisé, constituent également des risques d'atteinte à la vie privée.

Face à ce constat, UTOPIA insiste sur la nécessaire limitation du fichage et de l'exploitation des données personnelles à des besoins incontournables. Le fichage génétique massif doit donc être abandonné et la conservation des empreintes adaptée à la personne et bien plus limitée dans le temps. Les conditions d'utilisation des données biométriques seront limitées aux questions qui nécessitent une sécurité absolue et contrôlées. Les données personnelles, de quelque nature qu'elles soient, doivent être automatiquement détruites à la fin de leur utilisation (par exemple, lors d'un achat en ligne). De plus, tout résultat de l'exploitation des données personnelles doit être communiqué à la personne concernée.

Une information citoyenne sur les risques liés à la collecte et à la conservation de données personnelles devra être menée à l'école et dans la société. Enfin, UTOPIA souhaite que la société civile et les organisations politiques soient consultées systématiquement dans l'élaboration des normes européennes et internationales de création de fichiers de données personnelles.

Rompre avec la vision actuelle des prisons

Il est important de rappeler que les prisonniers sont toujours des citoyens qui disposent, le plus souvent, de leurs droits civiques. Il convient de les traiter avec humanité, de respecter leurs droits et de construire les conditions de leur réinsertion. La référence centrale à l'emprisonnement dans l'échelle des mesures et sanctions pénales doit être supprimée, la prison devant être considérée comme l'alternative ultime à l'ensemble des autres mesures et sanctions pénales.

Comme dans d'autres domaines, il s'agit de ne plus en rester aux choix politiques pris sous le coup de l'émotion mais d'avancer des propositions fondées sur l'expérience et un projet social plus global.

Dans cette logique, UTOPIA souhaite :

- l'application immédiate de l'ensemble des recommandations sur les règles pénitentiaires européennes (Rec. 2006-2 du 11 janvier 2006) ;
- l'instauration de 3 principes prioritaires de fonctionnement des établissements pénitentiaires :
 - 1) le « numerus clausus » définissant un plafond infranchissable du nombre de personnes détenues par établissement ainsi que du nombre de personnes suivies en milieu ouvert ;
 - 2) l'encellulement individuel de nuit en établissement pour l'ensemble des personnes détenues ;
 - 3) la participation des personnes détenues à l'organisation de leur vie en détention.
- la mise en œuvre généralisée de programmes de formation, de préparation à la sortie et de réinsertion, ce qui suppose :
 - 1) de refuser toute mesure ou sanction pénale perpétuelle ;
 - 2) de rendre automatique la libération conditionnelle en cours d'exécution d'une peine ;
 - 3) de rendre automatique un aménagement de peine pour tout reliquat de peine inférieur à 3 mois ;
 - 4) d'accompagner les personnes détenues, depuis l'entrée en prison jusqu'à la sortie, en vue de leur réinsertion.
- enfin, dans l'objectif de mettre fin à la surpopulation carcérale, il convient de redéfinir à court terme une nouvelle échelle des mesures et sanctions pénales :
 - 1) supprimer les peines plancher ;
 - 2) supprimer les peines de prison avec sursis, parfois comprises comme une non condamnation mais lourdes de conséquences en cas de récidive ;
 - 3) supprimer les peines de prisons inférieures à un an (remplacées par des amendes prononcées en fonction des ressources ou par des mesures de probation en milieu ouvert).

La condition de réussite de cette politique et de cette stratégie nécessite l'adoption rapide d'une loi de programmation pénitentiaire et la création d'un observatoire de l'insertion et de la récidive. Ses résultats s'inscriront parmi les nouveaux indicateurs de « richesse » d'une société.

Pour une démarche résolument féministe

UTOPIA revendique une démarche féministe. Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous, comme le proclamait Mary Wollstonecraft, économiste, en établissant que toutes les inégalités –sexes, classes, races, nations - sont liées entre elles. « *Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie* », rappelle G. Halimi dans Le Monde en 1997. « *Elles*

se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent ».

Le combat pour l'égalité des sexes est un des plus radicaux. Les historiens et anthropologues l'ont vérifié maintes fois. Aucune civilisation n'en a fait une question mineure car à travers cette question, il y a tout le problème du rapport à l'autre, différent et identique. En trente ans, nous sommes passés d'un modèle où les femmes restaient majoritairement à la maison à un modèle où les femmes, désormais plus diplômées que les hommes, sont très majoritairement actives, y compris avec des enfants en bas âge. Mais l'accès au monde du travail a aussi engendré des inégalités. Les femmes sont particulièrement touchées par la trop faible reconnaissance des différents temps de la vie (activités sociales, parentales, politiques, amoureuses, de production...).

L'Etat a un rôle central à jouer notamment à travers l'éducation civique et histoire des femmes. La société et les institutions doivent aussi évoluer pour donner à chacun des repères pour dépasser les rapports stéréotypés qui régissent trop souvent les relations hommes / femmes.

Les inégalités sont criantes.

Ce sont les femmes qui s'arrêtent de travailler à la naissance d'un enfant ou qui diminuent leur investissement professionnel, elles qui rentrent plus tôt le soir, qui refusent les promotions. Devenir mère reste un frein à la carrière professionnelle : 1 sur 3 modifie son travail après un 1er enfant (étude CEREQ 2007), 17% passent à temps partiel, 11% changent de poste ou acceptent une mutation, 7% démissionnent, et 4% prennent un congé parental à temps complet. 20% des jeunes femmes qui ont plusieurs enfants sont inactives.

Le salaire des femmes ne représente, en moyenne, que 84% de celui des hommes à qualification et poste identiques dans la zone OCDE. Seuls 7% des cadres dirigeants sont des femmes. Les retraites des femmes sont environ de 900 euros brut contre 1600 pour les hommes.

Nous voulons « déspecialiser les rôles », c'est-à-dire favoriser un ré-équilibre des rôles entre l'homme et la femme en impliquant fortement les pères dans la vie parentale, en leur donnant l'occasion de relativiser leur investissement dans le travail. Dans ce sens, l'ensemble des dispositifs de la politique familiale doit être revu pour permettre aux hommes et aux femmes de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie parentale. La société doit garantir à chacun un vrai temps : un temps pour les activités familiales (pour les parents mais aussi pour les enfants), pour les activités sociales, productives et, bien entendu, du temps pour soi.

Nous souhaitons allonger de façon significative le congé de paternité et le congé parental et donner les moyens aux inspecteurs du travail de sanctionner les écarts de traitement entre hommes et femmes. Nous proposons la création de comités paritaires nationaux, régionaux et départementaux d'égalité des chances, comme en Scandinavie, qui auraient pour mission de suivre les embauches et promotions, recueillir et examiner les plaintes, faire œuvre de conciliation ou aller en justice quand cela n'est pas possible.

Nous nous prononçons également en faveur :

- d'une parité effective de la représentation nationale et locale. Pour l'assemblée nationale par exemple, nous reprenons à notre

compte la proposition qui consiste à diviser par deux le nombre de circonscriptions et à présenter un " ticket paritaire " dans chaque circonscription, ce qui amènerait mécaniquement à la parité ;

- d'une imposition séparée au sein du couple car plus juste et en accord avec l'évolution de la société ;
- d'investissement dans les centres d'IVG ainsi que dans une sensibilisation assurée par les infirmières scolaires ou des associations reconnues d'utilité publique dans les lycées et collèges ;
- de la mise en place d'une prise en charge des femmes victimes de violences dès l'accueil dans les commissariats par des personnels formés à cet effet et la mise en place d'un nombre suffisant de lieux d'accueil adaptés (soutien psychologique, juridique, aide au logement...).

4. Approfondir notre démocratie

4.1 Promouvoir un nouveau rapport au temps pour exercer pleinement sa citoyenneté

« La réduction de la durée du travail ne présentera pas de valeur libératrice ni ne changera la société si elle sert seulement à redistribuer le travail et à réduire le chômage... Elle exige une politique du temps qui englobe l'aménagement du cadre de vie, la politique culturelle, la formation et l'éducation, et qui refond les services sociaux et les équipements collectifs de manière à faire une plus grande place aux activités autogérées, d'aide mutuelle, de coopération et d'autoproduction volontaires » André GORZ.

Repenser notre rapport au temps

Contrairement à une idée reçue et répétée, ce n'est pas en France qu'on travaille le moins : en 2006, la durée moyenne hebdomadaire du temps de travail est de 36,1 heures en France, de 34,6 heures au Danemark, de 35 heures en Suède, et de 36,4 en Angleterre . Et pourtant, la priorité des gouvernements de droite successifs reste la remise en cause de cette tendance historique. La droite et le patronat ne cessent de rejeter la faute du chômage actuel sur les employés, coupables de ne pas vouloir travailler plus.

Il y a 100 ans, le nombre d'heures travaillées par personne dans le cours d'une vie correspondait à un peu plus du double du temps de travail moyen actuel par Français. Ces réductions ont donc incontestablement amélioré le bien-être social.

Ne laissons pas accréditer ce non sens économique et ce contresens historique. **La réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage. Mais elle sera d'abord et avant tout un instrument au service d'un projet de société plus large, une société du temps libéré.**

Du temps libre supplémentaire permettra de valoriser des activités non productrices de richesses matérielles, mais porteuses de bien-être individuel et de mieux-vivre ensemble. Il faut reconnaître le " temps d'utilité sociale " comme un temps à part entière. Il doit donner à chacun la possibilité d'accéder aux engagements citoyens, à la vie associative, à son éducation et celle de ses enfants, à la culture, aux loisirs créatifs, à l'épanouissement individuel, au sport.

Libérer du temps permet de consacrer plus aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. La réduction du temps de travail est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social.

Plus le temps consacré au travail rémunéré est important, plus nous

avons tendance, faute de temps disponible, à consommer des marchandises et des services marchands, et nous perdons ainsi en autonomie dans la conduite de notre propre vie.

Il ne s'agit évidemment pas de décréter quel est le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de ce temps comme il l'entend. D'où la nécessité d'enrichir l'offre politique, culturelle, associative de proximité, de redonner toute sa place à l'éducation populaire. Car, si le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre, d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit ce temps libéré et, de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le subir. Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes dites " privilégiées ".

Poursuivre la réduction du temps de travail

Nous nous prononçons pour une diminution de la durée légale du travail à 32 heures, sur 4 jours hebdomadaires ou sur 185 jours annuels (aménagements négociés avec les partenaires sociaux) avec une limitation stricte des heures supplémentaires, largement majorées, et ce, dès la première.

Dans le même temps, nous devons envisager de nouvelles formes de réduction du temps de travail, conçues sur l'ensemble de la vie. A côté de l'aménagement de la journée et de la semaine de travail, c'est le déroulement de toute la vie professionnelle qui devrait être repensé pour rendre possibles les interruptions, les bifurcations, les cessations progressives d'activités favorables à l'épanouissement personnel.

Ce sont ces chemins que nous proposons d'explorer pour parvenir à de nouvelles modalités de réduction du temps de travail, plus imaginatives, plus porteuses d'avenir.

Pourquoi d'ailleurs ne pas fixer un nombre global d'heures de travail à effectuer dans sa vie, en disposant d'une certaine liberté dans la répartition de ces heures ? Avec l'aide d'un crédit-temps, chaque travailleur se verrait par exemple reconnaître le droit de cesser momentanément son activité professionnelle pour mener un projet hors de la sphère du travail.

Les activités associatives, et notamment l'exercice de mandat exécutif dans une association d'éducation populaire, d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique, pourraient par exemple compter dans le calcul des droits à la retraite.

4.2 Refonder notre démocratie sociale et conquérir de nouveaux droits

Dans les temps sociaux de chaque citoyen, le temps consacré à la production est, et restera pour longtemps encore un temps structurant. A ce titre, comme dans les autres sphères de leur vie, les salariés doivent bénéficier de droits forts leur permettant de construire un rapport de force équitable. Ils doivent également pouvoir s'organiser collectivement afin de faire vivre une véritable démocratie sociale. Or, l'analyse de la crise du travail et de l'emploi montre l'écart grandissant entre la réalité des enjeux et l'exercice des pouvoirs collectifs des salariés face aux détenteurs du capital.

Refonder notre démocratie sociale

Si la Loi votée en août de cette année comporte quelques avancées – notamment avec un nouveau système de représentativité – il faut aller beaucoup plus loin encore.

Une véritable refondation de la démocratie dans l'entreprise im-

plique l'instauration d'accords réellement majoritaires reposant sur une démarche de ratification et non, comme à l'heure actuelle, sur une procédure complexe de « droit d'opposition ».

Un accord de branche ou d'entreprise ne pourra être valable que s'il est signé par un ou plusieurs syndicats représentant la majorité des salariés.

Privilégier la représentation de la majorité absolue des salariés permettra bien évidemment d'instaurer un rapport de force plus équilibré.

Pour un financement public des organisations syndicales

Le financement des organisations syndicales repose sur des systèmes complexes et opaques, au sein desquels la cotisation des syndiqués ne représentent que 20% du financement total.

Nous souhaitons donc instaurer un financement public sur le modèle utilisé actuellement pour les partis politiques. Le financement des syndicats sera issu d'un impôt versé spécifiquement à cette fin par chaque citoyen et par chaque entreprise.

Nous proposons des élections nationales tous les 3 ans permettant de connaître la représentativité de chaque organisation. Une enveloppe globale définie par le Parlement serait ensuite répartie entre tous les syndicats, au prorata des suffrages obtenus.

Pour une représentation de tous les salariés

Il existe dans notre pays deux catégories de salariés. Ceux des grandes entreprises qui bénéficient d'institutions représentatives et de syndicats reconnus par l'employeur. Ce n'est pas le cas de ceux qui travaillent dans les PME et TPE de moins de 50 salariés. Permettre l'élection de délégués de bassins d'emploi ou de comités locaux de branches dotés des mêmes prérogatives que les comités d'entreprises permettrait de pallier en grande partie cette injustice.

Chaque salarié, quelle que soit la taille de son entreprise, devra recevoir une information complète en même temps que sa lettre d'embauche : règlement intérieur, convention collective dont il relève, livret résumant ses droits et devoirs, nom et coordonnées des représentants des salariés auxquels il est susceptible de s'adresser. Enfin, nous proposons de donner le droit de se syndiquer aux militaires (soldats et gendarmes), sur le modèle de ce qui existe pour la police, les services de secours et de santé et l'administration pénitentiaire.

La participation des salariés aux actes de gestion de l'entreprise

Nous nous prononçons pour la mise en place d'un droit de veto d'une majorité qualifiée d'organisations syndicales dans le cas où l'entreprise envisage des licenciements alors qu'elle (ou son groupe) enregistre des résultats positifs.

4.3 De nouveaux droits pour les salariés

Depuis le début des années 80, la remise en cause systématique et radicale du droit du travail est un mouvement qui touche toutes les économies développées. En France, le MEDEF et la droite n'ont jamais relâché la pression. Jouant sur la peur des salariés de perdre leur emploi, ils ont mené un travail de sape systématique du Code du travail.

Nous devons non seulement préserver les acquis, mais aussi conquérir de nouveaux droits sociaux. Le principe de la hiérarchie des normes doit être rétabli : les droits des salariés dans l'entreprise ne peuvent être inférieurs à ceux définis dans les accords de branche qui, eux-mêmes, ne peuvent être en-deçà des droits accordés par le Code du travail. Nous voulons également réaffirmer la primauté de la

loi sur le contrat en renforçant notamment l'encadrement strict des horaires de travail atypiques (nuit, dimanche, horaires atypiques, temps partiel subi...). Certaines dispositions comme l'amplitude horaire hebdomadaire, le seuil de déclenchement des heures supplémentaires et des repos compensateurs doivent être recalculés proportionnellement à la baisse de la durée légale. Afin de stopper les abus de certains employeurs, groupes ou branches professionnelles, nous réclamons l'instauration de mécanismes limitant l'emploi précaire.

Nous dénonçons l'accroissement des écarts de rémunération en Europe et dans le monde. Cette situation conduit en effet à déconnecter certaines rémunérations de toute réalité économique et sociale ; alors même que d'autres stagnent ou régressent depuis des années au nom de ces prétendues « réalités économiques ». Il est pour nous nécessaire d'instaurer un écart maximum de rémunération de 1 à 10 au sein de chaque organisation et entreprise, publique et privée. Pour les SCOP (sociétés coopératives ouvrières de production), cet écart est déjà aujourd'hui en moyenne de 1 à 6.

Nous devons conquérir de nouveaux droits mais aussi nous donner les moyens de les faire appliquer. L'inspection du travail doit aujourd'hui, avec seulement 2000 inspecteurs et contrôleur du travail pour 18 millions de salariés du privé, contrôler 1,2 millions d'entreprises dont près d'1 million ont moins de 10 salariés. Nous proposons que le nombre d'inspecteurs et de contrôleurs du travail augmente de façon significative : leur nombre doit être doublé dans un premier temps puis indexé sur le nombre de salariés.

4.4 Pour une Economie Sociale et Solidaire

L'économie sociale et solidaire, un secteur incontournable

On nous propose une vision binaire des acteurs économiques de notre société. D'un côté, des entreprises privées qui obéissent aux lois du marché, et de l'autre la puissance publique au sens large (Etat, collectivités territoriales) qui fournit des biens et services collectifs. Entre ces 2 pôles, il existe pourtant un secteur à part entière à développer : l'économie sociale et solidaire.

Ce secteur regroupe des acteurs différents (coopératives, associations...) qui ont pour principal objectif de renforcer le lien social.

Que ce soit dans l'action sociale, la culture, la santé, le sport ou la formation, ce secteur est aujourd'hui incontournable et représente 1,2 million d'emplois soit 9% de l'ensemble des emplois salariés. Il est créateur de nouveaux emplois, souvent de proximité et non délocalisables, et participe pleinement à l'activité sociale, économique et démocratique des territoires.

Certaines des activités de l'économie sociale et solidaire sont connues : aide aux personnes, logement des exclus, structures d'insertion, régies de quartiers, éducation populaire, recyclage... Cette économie permet également, face à la montée des exclusions, l'insertion par l'activité économique de chômeurs de longue durée. Mais ces nouvelles dynamiques ne peuvent en aucun cas être réduites à une fonction palliative. L'enjeu est beaucoup plus large, il s'agit de démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens.

Le développement de l'économie sociale et solidaire nous renvoie à la forme même de démocratie dans laquelle nous souhaitons vivre.

Nous voulons bien entendu une démocratie qui s'exerce à travers la puissance publique et donc essentiellement à travers un système représentatif. Nous voulons également une démocratie qui s'appuie sur chaque citoyen en offrant à chacun la possibilité de

s'impliquer et de devenir un acteur à part entière dans l'entreprise et dans la société au sens large. Nous souhaitons un équilibre et un échange permanent entre ces deux formes essentielles de délibération collective.

Les SCOP, une forme de démocratie sociale

Héritières de l'histoire de l'économie sociale, les SCOP sont des entreprises autonomes, dont le capital est détenu par les salariés qui décident ensemble de leur avenir sur la base de la règle « une personne = une voix ». Les SCOP sont porteuses d'un autre partage de la valeur ajoutée, favorable aux travailleurs et au développement à long terme, et d'une autre vision des relations de travail, moins hiérarchiques.

Plus de 1 million de salariés en Europe, 60 000 coopératives, les SCOP ne sont pas une forme marginale d'entreprise, comme certains voudraient le faire croire. Il est vrai que la France fait pâle figure avec 1 400 SCOP employant 35 000 personnes, alors que les salariés coopérateurs sont plus de 170 000 en Espagne, 250 000 en Italie, 300 000 en Allemagne et 313 000 chez les nouveaux membres de l'Union Européenne. Le mouvement reste relativement modeste en taille en France, mais il fait preuve d'un réel dynamisme. Une réflexion sur la démocratie sociale ne peut l'ignorer.

Au vu de la transition démographique qui s'annonce, l'Etat et les collectivités locales doivent donc encourager très fortement les reprises et les créations d'entreprises par les salariés sous forme de coopératives par des mesures fiscales, l'accompagnement à la transmission, l'information aux dirigeants, les règles d'achat public, la création de fonds d'investissement pour l'aide à la transmission, la formation....

4.5 Les institutions et la démocratie locale

Pour une Europe fédérale, politique et sociale

Nous avons la force, démographiquement, technologiquement, culturellement, de bâtir l'Europe fédérale et politique comme alternative au modèle libéral. C'est une Europe porteuse d'un projet de civilisation qu'il s'agit aujourd'hui de formuler. Son ambition est d'incarner l'exemple d'un autre mode de développement, en rupture avec le modèle de croissance existant.

Tant que la dominante libérale règnera au sein des 27 Etats membres, il y a peu de chances pour que l'Europe aille vers un mieux disant social. En panne, elle demeure néanmoins une promesse d'un avenir meilleur. Il faut poursuivre ce projet d'intégration solidaire et relancer les chantiers pour une harmonisation sociale, fiscale et environnementale. Ensemble, les Européens doivent vivre dans une société où l'on peut s'enorgueillir d'infrastructures partagées, qu'elles soient de santé ou d'éducation, de transport, de culture ou de loisirs. Il s'agit de démontrer qu'un espace pertinent, aussi bien dans sa démographie que dans sa géographie, peut s'organiser en harmonie avec ses citoyens et son environnement, tout en regardant vers l'avenir et en relevant les défis technologiques et sociaux.

Nous devons compléter la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, la rendre juridiquement opposable, mettre en place un véritable droit social européen, tendre vers une fiscalité unique et à un même niveau de service public, soumettre la Banque centrale européenne au contrôle du Parlement européen. Ce nouvel espace politique, démocratique et citoyen, devra être au service des droits humains, être respectueux de l'environnement, et promouvoir un idéal de développement durable.

Construire l'Europe Fédérale

La fédération européenne sera l'union de tous les peuples d'Europe concrétisée par la construction d'une société de paix et de prospérité, reposant sur les valeurs européennes, en un mot fraternelle.

Elle sera aussi le moyen de faire de l'Europe une entité à part entière, capable d'avancer en son sein avec moins de difficultés, notamment vers une Europe sociale, et d'agir avec efficacité au sein de la communauté internationale. Cette fédération existera au travers de ses institutions, mais également grâce aux moyens et aux compétences dont elle disposera.

Dans la perspective d'une fédération européenne, nous souhaitons transformer le fonctionnement et les compétences actuelles du Conseil de l'Union européenne. Nous proposons qu'il devienne, à côté du Parlement européen, la deuxième chambre de l'Union européenne. Ressemblant à un Sénat, il sera composé de représentants des Etats qui siégeront en permanence et seront nommés selon des procédures propres à chaque pays avec la garantie d'une participation étroite des parlements nationaux et / ou des régions disposant de compétences législatives au plan national, ce qui est le cas dans certains pays.

Cela garantira un fonctionnement libre de la Commission. Et cela permettra une participation effective et plus démocratique des Etats dans l'élaboration de la loi et dans le contrôle de la Commission. En ce sens, l'Europe des régions nous paraît la plus à même de répondre à cette exigence de démocratie ayant pour corollaire le principe de subsidiarité (la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même).

La Commission Européenne deviendrait un véritable gouvernement européen. Notre choix est celui d'une Commission politiquement responsable, cohérente dans sa composition et assumant une politique claire. Le gouvernement européen devra être investi par le Parlement et recevoir l'aval d'un Comité (Conseil) des régions transformé.

Cette Europe fédérale s'appuiera sur une fiscalité européenne pour le financement de ses compétences - défense, affaires étrangères, interventions structurelles - à travers notamment un impôt sur les sociétés harmonisé.

Institutions nationales : vers une véritable VIème République

Notre constitution de 1958 est aujourd'hui en fin de vie. UTOPIA se prononce pour une VIème république fondée notamment sur les 30 propositions énoncées fin 2002 par le groupe de la C6R.

Ces dernières reposent sur le renforcement du rôle du Premier ministre et du Parlement, l'élargissement du référendum, le non cumul des mandats et la limitation de leur durée à 5 ans, le droit de vote des étrangers, la réforme de la justice, l'introduction d'une dose de proportionnelle.

UTOPIA va plus loin en proposant la suppression pure et simple de l'élection au suffrage universel et du poste même de Président de la République qui présente selon nous quatre principaux défauts :

- l'archaïsme monarchique du mythe de la rencontre d'un homme avec son peuple ;
- le pouvoir exorbitant accordé à un homme en dehors de tout principe de responsabilité et de contrôle. D'un point de vue républicain, le mythe régressif de l'homme providentiel est d'un grand danger démocratique ;
- la délégitimation de la démocratie représentative : le Parlement

ne devient qu'une courroie de transmission d'un exécutif totalement subordonné au Président ;

- la lecture d'une orientation politique à travers un seul individu aboutit à la « peuplisation » du champ politique, elle privilégie l'émotion à l'information qui devient l'instrument décisif de l'élection dans une sorte de « star académie » politique, où les candidats s'éliminent sous la pression d'une démocratie d'opinion télévisuelle.

D'autres réformes devront être proposées : **l'exercice de mandat unique de député (limité à 2 fois dans le temps). Nous demandons à tous les parlementaires socialistes de s'appliquer à eux-mêmes cette disposition sans attendre le vote de la loi.**

Au niveau local, il faudra mettre en œuvre une nouvelle étape de la décentralisation : l'étape démocratique. Notre démocratie locale doit être fondée sur le principe de représentation par l'élection, mais elle doit reposer également sur la participation permanente des citoyens. Cette démocratie permanente s' imagine dans une société du temps libéré qui permet à chacun de s'investir dans la construction de l'intérêt général.

Conclusion : Réinventer la politique

« Mais alors, dit Alice, si le monde n'a aucun sens, qui nous empêche d'en inventer un ? » Lewis Carroll.

Une autre manière d'imaginer, de penser et de faire de la politique est possible. UTOPIA s'emploie à faire converger citoyens, associatifs, intellectuels et politiques, pour imaginer et construire un projet de société d'avant-garde fort, humaniste et fraternel, dépassant le système capitaliste. Toute la démarche d'UTOPIA est bien là : porter un idéal, définir une ligne politique claire, défendre des mesures radicales et concrètes.

A l'issue du Congrès de Reims, la nouvelle direction du Parti Socialiste devra se consacrer à rendre possibles les conditions nécessaires à l'élaboration d'un véritable projet de société, autour d'un idéal de gauche clairement affirmé.

Nous reprenons à notre compte l'idée émise par différents mouvements à gauche d'organiser dès 2009 des **Assises de la Gauche du 21^e siècle**. Il faudra mettre le patriotisme de parti de côté, et œuvrer de toutes nos forces à l'émergence d'un pôle nouveau et radical.

La crise sociale et écologique nous impose en effet de réinventer la politique et de construire un monde permettant à chacun de se réaliser individuellement et collectivement. Une mission qui devra repenser le social dans le cadre de l'écologie et l'écologie dans sa dimension sociale et politique. Une mission qui devra déconstruire l'idéologie productiviste dominante et réconcilier le global et le local. Une mission qui redéfinira ce qu'est la richesse pour une société et pour un individu, et traduira en actes et en propositions nos convictions et notre enthousiasme.

Reprenre le combat des idées et du projet de société, lutter contre l'idéologie dominante pour laquelle croissance matérielle, épanouissement par la consommation et centralité de la valeur travail est l'horizon indépassable : voilà le socle, l'accord minimum qui permet à tous ceux qui partagent ce constat de nous rejoindre pour construire les fondations d'un alterdéveloppement.

A travers notre approche du socialisme, de l'écologie, à travers notre

vision altermondialiste et notre conception élargie des droits fondamentaux, nous exposons notre projet de société en avançant, thème par thème, orientations et propositions concrètes dans un livre : le **Manifeste UTOPIA, publié aux éditions Parangon**.

Nous sommes et resterons certainement encore quelques temps minoritaires. Mais tous les grands changements ont eu comme catalyseur un groupe d'individus capables de cristalliser les attentes, de construire les rapports de force, de proposer un nouveau projet de société. Nous voulons, avec d'autres, être de ceux là.

La mise en cause du productivisme et la construction, non d'alternances, mais d'alternatives susceptibles à terme d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre est notre impératif et notre urgence.

Et l'urgence, c'est aujourd'hui, ensemble.

UTOPIA, une démarche politique globale

L'équation est simple : comment faire avancer notre corpus politique de la façon la plus efficace possible ?

A travers les partis politiques

Avec toutes leurs insuffisances et leurs lourdeurs, les partis politiques sont aujourd'hui les instruments privilégiés de notre démocratie. Au niveau local comme au niveau national, ils définissent une ligne politique, désignent des dirigeants et -théoriquement - mettent en œuvre des programmes électoraux. Nous considérons donc les partis comme des outils incontournables qu'il faut investir et au sein desquels il faut peser pour faire progresser nos idées.

Aujourd'hui présents au PS (où nous avons déjà déposé des motions en 2003 et en 2005) et chez les Verts (où nous déposons une motion en 2008), nous avons l'ambition de bousculer la segmentation traditionnelle entre les partis de gauche en nous positionnant sur le fond et non sur les questions de personnes.

Pour ce faire, nous souhaitons défendre, toujours plus largement, les mêmes orientations élaborées collectivement au sein d'UTOPIA par des militants issus de ces partis, mais également du mouvement social, associatif et altermondialiste.

A travers un cycle de conférences

Le cycle de conférences que nous organisons à Paris et en province permet un débat entre intellectuels et politiques (<http://utopiaconf.free.fr>). Il répond à une double exigence : d'une part, la nécessité pour UTOPIA de poursuivre sa réflexion de fond et de l'enrichir sans relâche sur de nombreux thèmes ; d'autre part la possibilité de créer un espace d'échange sur la chose publique avec des publics peu familiers du monde politique, leur permettant aussi

de découvrir des approches différentes de la logique dominante. La réussite de ces conférences montre à quel point il est devenu impératif pour les organisations politiques traditionnelles de revisiter leur rapport au militantisme.

A travers des partenariats avec des cinémas indépendants

Grâce notamment au réseau de cinémas indépendants Utopia (créé bien avant notre mouvement), nous organisons, sur tout le territoire national, des projections débats avec, lorsque c'est possible, la participation des réalisateurs.

Il s'agit de faire de la politique autrement, au plus près des citoyens, d'échanger, susciter la réflexion, tenter de faire connaître nos positions, amener chacun à développer son rôle de citoyen éclairé.

A travers des liens forts avec le monde intellectuel

UTOPIA, pour approfondir sa réflexion, tisse des liens privilégiés avec de nombreux intellectuels engagés. Nous avons lancé à l'automne 2007 un Comité Scientifique qui réunit des chercheurs de toutes disciplines prêts à discuter avec nous de notre approche et de notre ligne politique.

Par ailleurs, partenaire du CEPN (Centre d'Economie de l'Université Paris Nord, Unité de recherche du CNRS), UTOPIA souhaite créer une véritable synergie avec le monde universitaire. Cette ambition s'est également concrétisée à travers un partenariat avec le mensuel Alternatives Economiques qui relaye nos conférences et participe à certains de nos débats.

A travers une internationalisation de notre mouvement

Présent lors des derniers Forums Sociaux Européens (Athènes en 2006, Malmö en 2008), UTOPIA est en contact avec de nombreux responsables et militants européens partageant son ambition.

L'objectif d'UTOPIA est bien de créer un réseau international avec toutes les associations, mouvements, partis politiques, syndicats ou citoyens du monde se reconnaissant dans sa démarche. D'ores et déjà, nous avons des relais en Uruguay, Allemagne, Algérie, Italie, Belgique, Hongrie et Grèce. Il ne s'agit que d'un début...

Mouvement UTOPIA
33, rue Falguière - 75015 Paris
www.mouvementutopia.org

Pour signer la motion :
utopiaps@mouvementutopia.org